le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 44 — Mercredi le 25 septembre 1968

"Medicare" -- participation de l'Alberta

Le ministre de la Santé de l'Alberta, le Dr J. Donovan Ross, a admis lundi dernier que ce n'était plus qu'une question de temps avant que l'Alberta ne se joigne au régime d'assurance maladie mis sur pied par le gouvernement fédéral. Il a déclaré que les pressions se faisaient de plus en plus nombreuses pour que la province se joigne au plan de sorte qu'elle ne débourse pas des millions sans recevoir un sous en retour.

Se basant sur un coût approximatif de $40 par tête et un enrôlement de 90% de la population, il prévoit que la province devra verser $30 millions au plan fédéral et en retirera approximativement $26 millions en bénéfices.

Le Dr Ross a ajouté qu'il doutait beaucoup que la province puisse atteindre le 90% de participation requis avant le 1er avril prochain, même si le nécessaire est fait au cours de la prochaine session pour se joindre au plan fédéral. Il doute tout autant que l'on ait pu atteindre 95% avant le 1er avril 1970.

Bourses d'études

A la demande de l'Association Canadienne française de l'Alberta, le Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec accorde sept Bourses dans le but d'aider des étudiants franco-albertains à poursuivre leurs études au niveau universitaire.

Les jeunes qui désirent se porter candidats à ces Bourses doivent s'adresser au:

Secrétariat de l'A.C.F.A.,
10008 - 109e rue,
EDMONTON, Alberta.
Tél.: 422-2736

qui se fera un plaisir de leur adresser une formule de demande.

Ces formules dûment remplies devront parvenir au Secrétariat avant le 5 octobre 1968.

Le choix des bénéficiaires de ces Bourses sera décidé par un Comité nommé par l'Exécutif de l'A.C.F.A.

Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

U Thant suggère une 3e force

NATIONS UNIES - A quelques jours de l'ouverture de l'Assemblée générale, le secrétaire général, U Thant, a saisi l'occasion d'un déjeuner pour souligner la gravité de la situation mondiale, en particulier à la suite des événements de Tchécoslovaquie, et affirmer que seule une troisième force basée sur le recours à l'ONU permettrait d'assurer la paix dans un monde où l'équilibre des grandes puissances se révèle précaire.

Les récents événements en Europe centrale, a dit U Thant à l'issue d'un déjeuner organisé par le Fonds Hammarskjold de l'Association des correspondants des Nations Unies "montrent combien est précaire l'équilibre de puissance entre les Etats-Unis et l'URRSS dans le monde d'aujourd'hui. Tout changement soudain d'un côté dans cet équilibre, que ce soit à la suite de faits nouveaux dans la technologie militaire, des actions militaires et des actes au niveau politique, mène inévitablement à une forte réaction de l'autre côté. Dans ces circonstances, j'estime essentiel qu'une troisième force vigoureuse et explicite s'élève en tant que voix de la conscience de l'humanité. Une telle voix pourrait convaincre tous les Etats membres de la nécessité impérative de recourir de plus en plus aux rouages des Nations Unies, pour maintenir la paix du monde."

Refus de soigner les Indiens?

Deux médecins de l'Alberta ont déclaré lundi qu'ils cesseraient probablement de soigner la population indienne si le gouvernement fédéral n'améliorait pas sa façon de payer leurs honoraires.

Le Dr Fred Spackman de Cardston et le Dr F.R. Decosse de St-Paul ont fait ces déclaration lors de la séance d'ouverture du congrès de trois jours de l'Alberta Medical Association à Edmonton.

Le Dr Spackman prétend avoir perdu environ $250,000 dollars au cours des dix dernières années en traitant des patients indiens sans en recevoir le paiement; pour sa part, le Dr Decosse déclare avoir perdu $88,000 en 22 ans, dans les mêmes circonstances.

Les deux médecins ont dit avoir fait pression auprès des autorités fédérales, sans aucun résultat. Ces dernières leur auraient même dit qu'elles ne traiteraient plus avec eux, que cela leur plaise ou pas.

L'on sait que les médecins soumettent leurs factures à Ottawa après avoir traité les Indiens. Ces médecins - il y en a moins de 100 - voient au bien-être de plus de 35,000 Indiens de l'Alberta. Selon le Dr Spackman, c'est à peine si Ottawa paie 45 ou 50% des honoraires qui lui sont soumis.

Radio-Canada va faire sa demande

L'on a appris que la Société Radio-Canada allait officiellement demander au Conseil de la Radio-Télévision canadienne, au cours des séances publiques qui auront lieu à Régina à compter du 22 octobre prochain, la permission de procéder à l'installation d'un émetteur-relais à faible puissance à Falher.

Le nouveau poste d'une puissance de 40 watts diffusera probablement à compter du printemps prochain sur la fréquence de 1490 Kcs.

Au cours de la même séance publique du CRTC, Radio-Edmonton Limitée demandera de modifier sa licence pour la station CHFA à Edmonton, afin de permettre l'exploitation d'un émetteur auxiliaire sur la fréquence de 680 Kcs, avec une puissance de 250 watts.

Interrogé à ce sujet, le gérant du poste M. Bernardin Gagnon nous a déclaré qu'il s'agissait d'un émetteur à très faible puissance devant desservir Edmonton et les environs immédiats au cas de panne à l'émetteur principal.

Autrement dit, l'on ne veut plus que la "Voix française de l'Alberta" soit dans l'obligation de quitter complètement les ondes comme cela s'est déjà produit dans le passé à la suite de difficultés techniques à l'émetteur.



Selon le président de l'Association nationale des Entrepreneurs en Construction, les principaux problèmes de l'habitation au pays sont: les intérêts trop élevés sur les prêts, le prix des terrains et les taxes municipales et autres qui ne cessent d'augmenter. M. E.L. Mayotte espère que le Conseil mis sur pied par le ministre des Transports, M. Hellyer, parviendra à trouver des solutions à ces maux.

Le triangle France - Québec - Canada

La présence d'un francophone du Québec à la tête du gouvernement canadien agace souverainement le président de Gaulle. Que le Canada se soit déjà donné deux premiers ministres issus du petit peuple "colonisé" au secours duquel il lui plaît aujourd'hui de voler, c'est un détail qu'il jugeait bon d'oublier. Mais un troisième... ça alors!

En parlant du Biafra, le général, par une étrange association d'idées, a pensé à nous. "Il n'est pas sûr, a-t-il dit, que la conception de la fédération, qui remplace en certains endroits d'un certain côté la conception de la colonisation, soit toujours très bonne et très pratique, et en particulier en Afrique, mais pas seulement en Afrique. Car en somme cela consiste à mettre ensemble d'office des peuples différents, quelquefois très différents et qui, par conséquent, n'y tiennent pas du tout. On le voit au Canada (rires...), on le voit en Rhodésie, en Malaisie, à Chypre et on le voit au Nigéria.

"Mettre ensemble d'office", cela laisse entendre qu'une autorité quelconque décide d'accoler deux peuples sans en être requise. En ce qui a trait au Canada, rien n'est plus loin de la vérité historique puisque les deux peuples ont cohabité pendant cent ans avant ce qui s'est appelé la confédération et que cette union de 1867, ils l'ont bel et bien voulue, ce qui fait toute la différence.

La Suisse et les Etats-Unis d'Amérique sont aussi des fédérations, mais le président de la France a préféré aligner notre pays avec le Nigéria, discutable alignement qui fait de nous les Ibos du Canada. Prenons le parti d'en rire, comme l'ont fait spontanément plusieurs centaines de journalistes.

Appliquons-nous plutôt à rappeler la définition que donne le dictionnaire du mot fédération: "groupement d'Etats qui constitue une unité internationale distincte, superposée aux Etats membres, et à qui appartient exclusivement la souveraineté externe." Et rappelons aussi la profession de foi quasi grandiloquente de M. Daniel Johnson dans le fédéralisme canadien, laquelle remonte à cinq mois seulement: "A cause des faits inéluctables du monde physique, des considérations idéales de la raison et de l'éthique et des contraintes de chaque jour imposées par les besoins, les habitudes et les lois, le fédéralisme est la meilleure formule politique capable de faire du Canada une nation pacifique, qui aime la paix et qui contribue à la paix".

Il faudra un jour que M. Johnson prononce distinctement la même phrase non pas à New York en vue de rassurer les prêteurs, mais à l'Elysée. Car une politique de coopération et d'échanges avec le Québec c'est bien en soi, mais si le président de Gaulle tient mordicus à l'assortir d'une politique systématique de soufflet à l'endroit du gouvernement canadien, on n'aura peut-être pas tort de vouloir découvrir sous son auguste sollicitude quelque dessein ténébreux.

Renaude LAPOINTE
La Presse, 11 - 9 - 68



Tous les journaux canadiens-français du Québec se sont rangés carrément contre le Premier ministre Trudeau dans l' "affaire Rossillon". L'un des (très) rares politiciens qui aient approuvé l'attitude d'Ottawa a été M. Jean Lesage qui en a aussi profité pour blâmer le parti de l'Union Nationale pour "ses rapports trop étroits et ses voyages trop fréquents à Paris".

Prolongation de l'entente entre le Collège Saint-Jean et l'Université

L'entente d'affiliation qui existait entre le Collège Saint-Jean d'Edmonton et l'université de l'Alberta vient d'être prolongée de deux ans.

Le Bureau des Gouverneurs de l'Université a en effet ratifié la prolongation au-delà des cinq années originales de l'entente d'affiliation qui devaient d'ailleurs se terminer le 22 septembre dernier. La nouvelle entente comporte certaines modifications et demeurera en vigueur jusqu'au 22 septembre 1970.

Aux termes de l'entente originale, le Collège Saint-Jean acquérait le statut de "Junior College" et la permission de dispenser à ses élèves certains cours de la Faculté d'Education de l'Université. Les étudiants devaient subir les mêmes examens que ceux préparés pour les élèves de l'Université dans les cours correspondants.

En vertu de la nouvelle entente, le Collège qui, on le sait, est une institution bilingue dirigée par les Pères Oblats, pourra dorénavant établir et faire la correction de ses propres examens en plus d'offrir à ses étudiants une variété plus élaborée de cours.

D'autre part, l'on sait aussi que le rôle des collèges juniors dans l'éducation post-secondaire est présentement à l'étude. Sitôt ces études terminées et son rôle bien clairement défini, le Collège Saint-Jean demandera une affiliation plus spécifique avec l'Université de l'Alberta, selon une déclaration faite par le R.P. François McMahon, o.m.i., recteur du Collège à la suite de la conclusion de la nouvelle entente.



Bien en avance - Quatre enquêtes différentes sur l'opinion américaine viennent de démontrer que le candidat républicain Richard Nixon mène, et de loin, sur son rival démocrate Hubert Humphrey. Les chiffres démontrent même que si l'élection avait lieu dès maintenant... le candidat indépendant George Wallace obtiendrait plus de votes que M. Humphrey.

Le sweepstake irlandais fait rêver les acheteurs du monde entier depuis 38 ans...

DUBLIN - Il y a 38 ans que le sweepstake des hôpitaux irlandais fait rêver les acheteurs de billets de loterie du monde entier, tout en encourageant les oeuvres hospitalières d'Irlande et en mettant au désespoir les administrateurs chargés d'appliquer les lois contre les loteries dans des dizaine de pays.

En 1930, le sweepstake devint réalité grâce à un ancien rebelle irlandais, un preneur aux livres de Dublin et un ingénieur gallois.

Critiques

Entre autes critiques du sweepstake irlandais, E.M. Howse, modérateur de l'Eglise unie du Canada, a déclaré à Toronto que les hôpitaux irlandais figuraient parmi les plus pauvres du monde, "à cause de leur confiance aux sweepstakes pour vivre".

On lui attribue également d'avoir affirmé que l'établissement d'une loterie canadienne mettrait fin à l'appui sous autres formes aux hôpitaux canadiens, "comme cela s'est produit en Irlande".

Le sweepstake des hôpitaux irlandais est administré par une firme commerciale appelée Hospitals' Trust (1940) Ltd, mais les hôpitaux y ont leur mot à dire grâce à un comité directeur.

Le pourcentage consenti à la firme privée représente un peu plus de deux pour cent des recettes totales, affirme-t-on, cependant que les dépenses totales représentent 22 pour cent des recettes.

En 1967, les frais versés à la firme privée ont été de quelque $300,000, les autres dépenses représentant la publicité, les salaires des employés, le chauffage des locaux et le service d'avocats.

Le trust privé investit ses profits dans diverses industries irlandaises, doit payer des impôts sur les revenus comme toute autre société à but lucratif, et rendre des comptes au service fiscal d'Irlande.

Hospitals' Trust est dirigé par Spencer Freeman, Gallois de 75 ans, qui fut ingénieur aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne durant la Première Guerre mondiale.

Loterie légalisée

Avec le preneur aux livres Richard Duggan et le patriote irlandais Joseph McGrath, Freeman fonda le sweepstake qui fut légalisé par le Parlement irlandais.

McGrath et Duggan sont décédés, mais Patrick McGrath, fils de Joseph, et P.A. Duggan, fils de Richard, occupent aujourd'hui des postes de commande au Hospitals' Trust.

Freeman affirme que l'administration de la société est "impeccable" et rejette l'idée que le pourcentage exigé des recettes soit excessif.

Pour répondre aux accusations diverses de profits excessifs et autres maux de la part de critique étrangers, l'administration de l'Hospitals' Trust soutient que le sweepstake a fait passer les hôpitaux irlandais d'un état près de la banqueroute à "l'un des meilleurs et plus modernes systèmes hospitaliers au monde".

On soutient également que l'appui du sweepstake n'a pas tari les autres sources d'aide privée aux hôpitaux, et que le coût des soins hospitaliers en Irlande n'est entièrement assumé par l'ar[gent] retiré des sweepstakes, "qu[i] représente qu'environ le dix[ième] des dépenses totales à la santé reste provenant du gouvernem[ent] et des autorités locales.

Le billet de sweepstake c[oûte] 1 livre - environ $2.60 - et le v[en]deur a droit de garder pour lui l'[ar]gent de deux billets sur 12 q[u'il] vend, en plus d'obtenir un [prix] s'il a vendu un billet chanc[eux].

Contre les faux

On considère qu'au Canada, Etats-Unis et en Grande-Bre[tagne] les corps policiers ont suffis[am]ment travaillé à faire dispa[raî]tre les faux billets pour que [l'a]cheteur soit rassuré.

La direction du quartier gé[néra]l du sweepstake à Ballsbri[dge] district de Dublin, hésite à c[on]firmer ou nier les rapports [sur] la façon dont les billets de lote[rie] sont introduits dans les pays [où] leur vente est illégale.

Même dans les années 1[...] on raconte que des livrets de [bil]lets quittaient Dublin dissimu[lés] dans des gâteaux, des missels des réservoirs d'essence.

Le seul secret vraiment b[ien] gardé sur les sweepstakes irl[an]dais est la façon dont on s'y pr[end] pour distribuer les billets m[ais] dans les pays où la loterie est légale.

Décorés de la Fidélité française

Le Conseil de la vie française vient de décerner les insignes de la Fidélité française à trois compatriotes bien connus. Ce sont messieurs Lucien Maynard, d'Edmonton, Alberta; Ernest Laforce, de Montréal; et Antonio Prince, de Woonsocket, Rhode Island. L'honorable Maynard a été président de l'Association canadienne-française de l'Alberta. M. Laforce a été président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et a rendu des services signalés à nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ouest canadien. M. Prince est dirigeant de plusieurs associations franco-américaines.

La remise des insignes aura lieu cet automne. Le président du Conseil, M. le Juge André Déchêne, décorera M. Maynard à Edmonton le 19 octobre. Le chancelier de la Fidélité présidera la cérémonie de remise à Montréal pour M. Laforce et à Woonsocket probablement pour M. Prince.

L'Ordre de la Fidélité a été fondé par le Conseil de la vie française en 1947. Depuis vingt ans, les insignes en ont été remis à quatre-vingt-quatre compatriotes du Canada et des Etats-Unis. Les premiers décorés furent Nosseigneurs Courchesne et Béliveau ainsi que M. Omer Héroux.

MINI-FOURGONS

La police de l'Essex (Angleterre) a reçu des mini-fourgons qui lui donnent plus de mobilité. Mais certains maxi-policiers se plaignent d'avoir des crampes chaque fois qu'ils doivent pénétrer dans ces véhicules miniatures.

Distraction

Un monsieur très distrait téléphone à une dame de ses relations:

-Chère amie, je tiens à m'excuser de mon inqualifiable étourderie. J'ai complètement oublié le dîner de mercredi soir auquel vous m'aviez si aimablement convié.

A l'autre bout du fil, silence glacial de la maîtresse de maison. Enfin celle-ci:

-Mais, cher monsieur, c'est que vous êtes venu dîner mercredi soir.



Saviez-vous qu'en 1967 un Canadien sur quatre a enfreint la loi et s'est vu dresser contravention? Les policiers ont en effet dressés 2 millions de "billets" pour les 8 millions de conducteurs immatriculés. 168,365 personnes ont été tuées ou blessées dans des accidents et il y a eu 11.7 contraventions pour chaque décès ou blessure.

*****

Vous avez des ennuis avec les fourmis à votre maison de campagne? Pourquoi alors ne pas importer de l'Amérique du Sud le tamanoir appelé aussi grand fourmilier? Un seul de ces animaux peut consommer en un jour plus de 30,000 fourmis!

*****

Les diplômés des grandes écoles modernes s'adaptent mal à la routine des bureaux d'affaires. Une enquête a révélé que deux personnes sur trois changeaient de domaine au cours des cinq premières années suivant leur sortie de l'université.

*****

Une enquête menée par la compagnie "Life Insurance" aux Etats-Unis au cours des récents mois démontre qu'il n'y a que 91 garçons disponibles pour 100 jeunes filles prêtes au mariage. Ca cause tout un problème, surtout en cette année bissextile!

*****

Les Français sont probablement les plus grands consommateurs d'eau minérale au monde. L'année dernière ils en ont bu 2 milliards de bouteilles contenant chacune approximativement 1 pinte. L'eau minérale serait un stimulant pour le foie et les reins.

*****

Bonne idée pour promouvoir la vente; un plombier de Minneapolis donne des bons d'achat à ses clients qui honorent leurs comptes en dedans de 30 jours.



Le Dr Robert (Bob) Sabourin a annoncé sa candidature au poste de Commissaire des Ecoles séparées d'Edmonton. Natif d'Edmonton, le Dr Sabourin est gradué en Art dentaire de l'Université de l'Alberta, marié et père de cinq enfants dont quatre sont présentement aux études.

Promenades étymologiques

"Corsaire" est un mot qui tend à prendre une valeur péjorative et à supplanter pirate. Le corsaire (du lat. corsa, course) désignait initialement un navire armé en course par des particuliers avec l'autorisation de leur gouvernement, matérialisée par des lettres de marque, puis le capitaine d'un tel navire. C'est dans le langage figuré et familier que ce terme a servi à désigner un homme dur et impitoyable par cupidité. Alors qu'il eût mieux valu, en ce cas, employer flibustier, qui vient du néerlandais vrijbuiter et qui signifie "qui fait du butin libre"; celui-ci n'agit que par esprit de lucre, et hors de toute autorisation d'un gouvernement donnée en période d'hostilités. Notons en passant que le forban est celui qui a été mis, ou qui s'est mis en dehors du ban et qui correspond à ce qu'on appelle maintenant un hors-la-loi. Mais brigand, à tout prendre, a suivi une évolution analogue. Ce mot s'appliquait au XVe siècle à un soldat à pied, ou brigante (italien), qui voulait dire "qui va en troupe (brigata)", mot dont dérivera notre brigade.

Communiqué au sujet de "l'affaire Rossillon"

C'est avec un vif intérêt et une certaine appréhension que l'Association des Canadiens Français du Manitoba a suivi, la semaine dernière, les manchettes au sujet d'une visite privée qu'a faite un citoyen français au Manitoba.

Les reportages nombreux et fantaisistes de la presse au sujet de la visite de M. Rossillon, imposent à l'Association l'obligation de rétablir les faits tels qu'elle les connaît. L'Association est présentement la seule organisation provinciale officiellement chargée des intérêts de la vie française au Manitoba. Elle est, certes, la seule organisation qui aurait pu faire une invitation officielle à un représentant du gouvernement français et préparer une rencontre avec les représentants élus des Canadiens-français du Manitoba. Notre Association n'a jamais invité M. Rossillon au Manitoba. Ni officiellement, ni privément.

*****

Voici les faits rétablis par une enquête de l'Association.

1. Il y a environ deux ans, la ville d'Orléans, France, inaugurait des liens d'amitié avec le village de Saint-Pierre, Manitoba.

2. Il y a environ un an, un groupe d'Orléans est venu visiter le village de Saint-Pierre et les villages environnants.

3. Au début de cette année, sur l'initiative de "L'Association culturelle de la Rivière Rouge", avec l'aide financière du gouvernement fédéral et dans les cadres du programme d'échanges culturels, un groupe de Saint-Pierre, de Saint-Malo, d'Otterburne et des environs s'est rendu en France, à Orléans.

4. Les membres du groupe manitobain voulaient apporter à leurs amis français un message de bonne entente. Leur cicerone les fit rencontrer plusieurs citoyens français. M. Rossillon était du nombre.

5. Un Monsieur de Saint-Pierre, invita M. Rossillon à lui rendre visite au Manitoba. L'invitation eut l'heur de plaire à M. Rossillon.

6. M. Rossillon est arrivé au Manitoba le lundi 26 août pour repartir le vendredi 30 août.

7. De retour au Canada, un membre du groupe avisa le ministère de la citoyenneté du gouvernement canadien que les engagements du contrat avaient été respectés. Ajoutons que dès l'arrivée de M. Rossillon à Saint-Pierre, le représentant du gouvernement canadien fut mis au courant et invité à rencontrer M. Rossillon.

8. Un membre de notre Association reçut et accepta une invitation à rencontrer M. Rossillon.

9. Le vendredi soir, l'hôte de M. Rossillon invita le président de notre Association, le président de "La Commission du Rallye" et d'autres citoyens des environs de Saint-Pierre à venir saluer M. Rossillon avant son départ. En effet, M. Rossillon pris l'avion le soir même.

Voilà les faits. Nous déplorons au plus haut point les insinuations les affirmations aussi gratuites qu'erronées au sujet de la visite de M. Rossillon.

"L'Association Culturelle de la Rivière Rouge" a invité M. Rossillon et lui a tout bonnement offert l'hospitalité lors de sa visite. Les faits sont clairs. Il ne reste plus qu'à féliciter ce groupe manitobain pour l'intérêt qu'il porte au développement culturel. Nous lui sommes reconnaissants parce que son geste a mis le Manitoba français en plein devant la caméra des "mass media". Cette expérience nouveau genre va nous permettre de faire connaître notre situation avec plus d'espoir d'être pris au sérieux.

Dans ses relations avec la France, notre Association a toujours passé par les voies diplomatiques officielles. Elle n'a aucune envie de modifier ses habitudes. Cependant, en tant que citoyens canadiens, citoyens d'un pays où la liberté est un élément essentiel, nous espérons garder le droit d'inviter, le droit de recevoir chez-nous un cousin de France quand cela nous plaît. Et nous aimerions pouvoir ce faire, sans soulever des tempêtes, sans créer chaque fois, des incidents qui prennent des proportions internationales.

Nous sommes attristés, presque désemparés par les menés fantaisistes qui ont, semble-t-il, amené le gouvernement fédéral à prendre position à propos d'un évènement que nous considérons comme une tempête dans un verre d'eau qui a pris les proportions d'une tornade sur le lac.

Pour nous, l'affaire Rossillon est classée. Les minorités françaises au Canada n'en demeurent pas moins dans un état lamentable qu'il faut étudier au plus tôt et améliorer sérieusement. Nous ne pouvons plus nous payer de mots et nous contenter de miettes.

Nos plans

L'Association des Canadiens Français du Manitoba au cours des années passées, a écrit des mémoires, fait des requêtes, rencontré à maintes reprises et longuement les Messieurs de nos gouvernements provincial et fédéral. Jusqu'à présent les résultats ont été plutôt moindres.

En toute honnêteté, il faut dire que nous avons reçu du gouvernement de la province de Québec, du Consulat et de l'Ambassade de France plus de sympathie et d'aide matériel que de nos propres gouvernements provincial et fédéral.

Nous avons lieu de croire que le nouveau gouvernement de M. Trudeau s'apprête à faire passer dans les faits sa théorie de "l'Unité Nationale".

Récemment nous avons présenté pour la deuxième fois une demande de rencontre avec notre Premier Ministre. Nous avions déjà présenté cette requête au lendemain de son élection. Nous n'avons pas encore eu de réponse. Nous espérons toujours. Déjà nous avons rencontré des chargés d'affaires du gouvernement fédéral. Nous avons écrit à M. Gérard Pelletier, le secrétaire d'Etat. Nous espérons rencontrer le Ministre et même le Premier Ministre, d'ici quelque temps.

L'acquiescement ou la sourde oreille de la part de nos gouvernements va déterminer notre mode d'action à l'avenir. Les grands mots comme "l'épanouissement culturel" nous laissent bien froids quand nos besoins essentiels et nos simples droits d'homme sont ignorés. Ce sont justement ces besoins que nous voulons exposer. Ce sont précisément ces droits que nous réclamons. Jusqu'à présent nous avons été bien patients et trop timides. Il faut passer à l'action, et tout de suite.

Les immigrants

Avez-vous déjà songé, lorsque vous critiquez un étranger, que vous êtes exactement comme lui: un immigrant. Même les Indiens qu'on pourrait croire les premiers habitants de notre pays sont venus d'Asie. L'immigration, c'est un actif pour notre pays. Si on ne s'occupe pas de ceux qui peupleront notre immense contrée, d'autres s'en chargeront; parce que c'est un scandale dans un monde aussi surpeuplé que le nôtre de posséder autant d'espace vide et surtout de refuser de le partager. Celui qui vient la main tendue et demande à être de notre famille refait, 300 ans après, le même geste que nous.

Un immigrant, c'est celui qui vient contribuer à notre prospérité par ses idées nouvelles, son labeur, son sens de l'épargne, sa culture. Au fond, si on y pense bien... c'est seulement un frère qui arrive en retard... comme vous... comme moi.

Message de
LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
EN COLLABORATION AVEC VOTRE HEBDO

EDITORIAL

Nuances dont il faut tenir compte

Les journaux anglophones du Canada parlent beaucoup, de ce temps-ci, de "l'intention du gouvernement québecois de faire du français la langue de travail de cette province". Malheureusement, l'on oublie semble-t-il de faire la nuance entre politique gouvernementale et opinions personnelles.

Il est vrai qu'à quelques jours près, MM. Cardinal et Tremblay ont parlé du français comme langue de travail au Québec, le second avec beaucoup plus de fermeté que le premier. L'on a fait beaucoup moins de cas de la déclaration de M. Tremblay, faite le 26 septembre, au cours de laquelle il a déclaré "que les titres qui coiffaient ses déclarations étaient faux et dépassaient l'idée qu'il avait voulu émettre".

Il n'était plus à ce moment-là question de l'adoption d'une loi; le ministre a rappelé qu'il avait voulu établir un principe et poser des bases... le gouvernement restant libre de tirer profit de ce principe et d'élaborer une politique linguistique. C'est une nuance bien importante...

Le ministre des Affaires culturelles du gouvernement Johnson a dit bien d'autres choses importantes dans cette mise au point; entre autres choses, "qu'il reconnaissait des droits à la minorité anglophone de sa province et que le gouvernement demeurera encore conciliant avec celle-ci"; aussi, "que Québec ne voulait pas faire subir aux anglophones ce que les francophones ont connu et connaissent encore dans les autres provinces". Enfin, "qu'il faut tout de même une fois pour toutes prendre le taureau par les cornes et conserver son authenticité linguistique française au Québec".

Ca change un peu le portrait ça, non?

Souhaitons que M. Manning, qui s'est levé comme un seul homme pour protester au nom de l'unité canadienne alors que les droits de la minorité anglophone québecoise paraissaient menacés - mais qui ne s'est jamais cassé la jambe en tentant de faire un petit pas pour les francophones de sa province - souhaitons qu'il ait aussi pris connaissance de ces nuances.

Il ne fait pas de doute qu'il existe un problème au Québec. Trop souvent, et depuis trop longtemps, les travailleurs québecois ont-ils dû oublier, en franchissant le seuil du bureau ou de l'usine qui les emploie, que leur langue était le français et non l'anglais. Que leurs employeurs soient eux-mêmes anglophones ne justifie certainement pas toujours qu'il leur soit imposé de ne travailler qu'en anglais...

Ce serait une erreur, croyons-nous, de recourir à la Loi pour corriger la situation, si malheureuse soit-elle. Certes il faut agir, prendre le taureau par les cornes comme le dit M. Tremblay, car à notre connaissance la chose n'a jamais été tentée de façon réelle et globale. Pourquoi le gouvernement, les syndicats et unions ouvrières ainsi que les corps intermédiaires n'entreprendraient-ils pas une campagne d'action persuasive auprès des compagnies et autres employeurs anglophones? Nous ne croyons pas que ceux-ci soient si butés qu'ils ne voient et comprennent qu'il en va de leur intérêt, à tous points de vue, de satisfaire les légitimes désirs de leurs employés et du public québecois en général. En agissant de la sorte, Québec N'IMPOSERAIT rien au départ, et tous y gagneraient.

Et l'on pourrait toujours recourir à une loi spéciale, éventuellement, si l'on s'aperçoit que le problème persiste.

Le commentaire le plus intéressant sur la question, parce que le plus autorisé, reste encore à venir puisque M. Daniel Johnson n'a encore rien dit des intentions véritables de son gouvernement. L'on ne peut s'attendre à ce qu'il répudie publiquement ses ministres mais il devrait au moins donner certains indices de la politique linguistique qu'il entend suivre.

Jean-Maurice OLIVIER

Les droits linguistiques

par Gilles BOYER

La parution du premier volume de la Commission Laurendeau-Dunton, l'élargissement considérable des mesures scolaires en faveur de l'enseignement du français en Ontario, au Nouveau-Brunswick et, à un moindre degré dans les provinces de l'Ouest, sont autant de progrès qui laissent voir que les Canadiens auraient intérêt à inscrire dans les textes les garanties des droits accordés à nos deux cultures officielles.

Un membre de la Commission Laurendeau-Dunton et l'un des éminents juristes canadiens, M. Frank Scott, s'est dit d'avis devant l'Association canadienne des éducateurs de langue française, que le Canada peut et doit donner l'exemple en ce qui concerne les droits linguistiques et que ce serait une ironie du sort si le Québec adoptait à cet égard la politique du Manitoba, au moment où cette province est en train de la rejeter. On sait également que l'Ontario a complètement rejeté l'esprit de sont triste Bill 17; les initiatives successives du premier ministre Robarts en sont arrivées à instituer l'enseignement public français à tous les niveaux dans la province voisine.

La Constitution canadienne n'est pas suffisamment explicite quant aux garanties accordées à nos deux cultures officielles. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique n'accordait cette protection juridique qu'aux Parlements du Québec et d'Ottawa et à certaines Cours fédérales. Le texte de loi est devenu beaucoup trop limité. Le moment est venu de lui imprimer une nouvelle extension.

Le premier volume de la Commission Laurendeau-Dunton indique la voie à suivre. Il invoque le principe du droit des parents à faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix. Le français et l'anglais étant dans la langue de leur choix. Le français et l'anglais étant les deux langues officielles au Canada, ce sont d'elles dont doivent se soucier les pouvoirs publics, bien qu'il ne faille pas exclure un certain nombre d'options en faveur de l'enseignement des langues maternelles pour quelques minorités compactes de l'Ouest.

Comment inscrire dans la Constitution les droits linguistiques, et particulièrement scolaires, des deux groupes culturels canadiens? Comme l'a rappelé M. Scott, le premier ministre Trudeau a proposé une déclaration constitutionnelle des droits de l'homme qui consacrerait les droits linguistiques. De cette manière, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique recevrait son complément. La difficulté en la matière est d'obtenir l'accord des provinces, desquelles relève l'enseigneme Le Québec lui-même, qui aur le plus intérêt à l'inscription ridique des droits du françai travers le pays, a refusé son cord.

Il est évident que dans un mo de où le développement des moy de communication a accru con dérablement la mobilité des pe sonnes, des idées et des langu qui les véhiculent, la connaiss ce d'une ou de plusieurs autr langues que la maternelle est pelée à se répandre. Les co munautés repliées jalousement leur particularisme sont choses passé. L'affrontement et les co tacts avec les autres langues les autres cultures sont désorm des nécessités de l'existence. belle pureté des groupes ferm sur eux-mêmes n'est plus pos ble.

Au Canada, nous avons la cha ce de posséder les deux langu les plus répandues dans le mo de, celles qui ont le plus contr bué à l'édification de la cultu occidentale. Il faut exploiter pl nement ces possibilités et mê chercher à renforcer l'une de c deux cultures, la française est en position moins forte sur continent.

Le prochain projet de loi f déral sur les droits linguistique l'accueil réservé aux recomma dations de la Commission La rendeau-Dunton à travers le pay le déblocage des provinces, n tamment limitrophes du Québe à propos de l'enseignement fra çaiu sont autant d'étapes dans bonne direction. Il faut trouv maintenant le moyen d'inscri solennellement ces droits dans Constitution du Canada.

(Le Soleil, Québec, 24 - 8 - 68)

78 doigts à eux troi

PALERME, Sicile - "Cela n'e rien, déclara le peintre en bât ments Loreno Guarnieri, lisa dans un journal qu'un garçon table espagnol avait 24 doigts orteils. J'en ai 26."

"Dans notre famille, nous n' vons jamais trouvé cela rema quable. Mais s'ils font tant d'hi toires au sujet de quelqu'un a 24 doigts et orteils, que diraien ils de ma mère, de ma soeur de moi-même, puisque nous vons, à nous trois, 78 doigts orteils?"

M. Guarnieri, âgé de 25 an sa mère Rosalia, âgée de 56 a et sa soeur Antonia, âgée de ans, ont tous six doigts à chaq main et sept orteils à chaq pied.

Ils n'ont jamais éprouvé de d ficulté à se chausser, mais do vent se faire fabriquer des gan sur mesure.

L'homme explorateur

Sans cesse à l'affût des découvertes nouvelles, l'homme fait aujourd'hui ses premiers pas à la conquête des espaces interplanétaires. Mais cette même soif d'aventures et de découvertes a de tout temps poussé l'homme à explorer le monde qui l'entoure. De hardis explorateurs ont repoussé sans cesse davantage les frontières de l'inconnu pour mieux nous faire connaître les merveilles de notre planète la terre. Des profondeurs de l'océan, en passant par les jungles impénétrables, jusqu'aux sables brûlants du désert; depuis les audacieux navigateurs de l'antiquité en passant par des conquistadores jusqu'aux vaillants hommes qui percent encore aujourd'hui les derniers secrets de notre univers.

Robert E. Peary, l'explorateur polaire, est un de ces hommes. "C'est une chose étrange et irrésistible. Plus d'une fois je suis revenu de ces grands espaces gelés battu, usé, découragé, parfois estropié, me jurant que je venais d'accomplir là mon dernier voyage, impatient de retrouver la société de mes semblables, les conforts de la civilisation, et la paix et la sérénité du foyer. Mais pourtant il ne se passait pas bien longtemps avant que je ne fusse repris de cette vieille fièvre de partir. Et il fallait que je reparte, chaque fois, immanquablement, jusqu'à ce qu'enfin le rêve de ma vie se réalisât".

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-6388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

reflexions



par le Père EMILE LEGAULT

Un contact sympathique

Lundi dernier, à Québec, je prenais un contact bien sympathique (sympathique et révélateur...) avec un groupe considérable de Frères délégués à la Pastorale des Vocations, réunis en congrès. Comme tout le monde, vous vous demanderez ce que mangent, en hiver, ces nouveaux phénomènes logeant à une telle enseigne. Il serait si simple de leur garder un nom qui a fait ses preuves: celui de Frères recruteurs. Mais justement, il y avait à boire et à manger dans le bilan, pas toujours positif, de ces preuves: si vous voulez provoquer un bon coup de sang chez le Frère Léandre Dugal, c.s.v., vous n'avez qu'à lui servir du "Frère recruteur", avec ou sans le sourire. A tout le moins, il perdra le sien, le sourire; et vous vous serez fait un ennemi... semi-mortel.

C'est que le titre et la fonction charriaient avec eux, dans un passé relativement récent, certaines équivoques avec lesquelles on a voulu rompre définitivement: il ne s'agira plus jamais d'embrigadement en série ni de pressions ni de surenchères: les religieux, de concert avec des prêtres, voient dans la Pastorale des Vocations le moyen, d'abord, d'un discernement des esprits, dans une collaboration avec l'Esprit. Ils se veulent d'Eglise et non pas de telle ou telle chapelle, si prestigieuse qu'elle puisse être; ils savent qu'une vocation ne s'impose pas et que leurs efforts ne sauraient tendre qu'à une éventuelle prise de conscience chez ceux qui sont "invités à l'attention".

Ils ont, d'ailleurs, démoli toutes les barrières entre les Congrégations: on peut le dire, parce que c'est vrai, il y a désormais telle chose qu'une sensible camaraderie entre tous les délégués à la Pastorale des Vocations, quels que soient leurs étiquettes et les mérites de leurs fondateurs. L'autre soir, le Frère Raymond Cournoyer, c.s.c., taquinait, à coups de langue savoureux, le Frère Laurier Labonté, f.i.c., tandis que le Frère Dugal (le susnommé candidat aux crises d'apoplexie) ne se faisait pas faute de me mettre en boîte, avec une suprême élégance. Tout le monde, même les laïcs invités au "panel", avait l'esprit collégien... lequel traduisait, sur le monde mineur, une sorte de collégialité. La merveilleuse chose que de pouvoir se servir des vérités costaudes, entre quatre-z-yeux, sans abîmer l'amitié.

Je paraîtrai, sans doute, naïf et un brin en retard avec l'histoire, mais je veux dire, ici, combien, m'a ravi la qualité humaine et chrétienne de ces religieux-éducateurs, venus des quatre coins cardinaux. Ils sont probablement parcheminés à trois ou quatre plis, depuis le temps qu'ils ont fait l'assaut de l'Université, mais ils ne se prennent pas au sérieux, pour autant; s'ils se sont délestés de certains complexes, ils gardent leurs pieds solidement au sol. J'avais plaisir et fierté à les observer.

Surtout ils ont fait, semble-t-il, au milieu de leur conscience, l'option radicale: ils se veulent "religieux", c'est-à-dire vendus, corps et âme au Christ; ils se veulent d'Eglise; ils sont prêts à servir, sans triomphalisme. Ils se veulent, sans présomption comme sans pusillanimité, des témoins de l'absolu. "Comme s'ils voyaient l'invisible...", pour reprendre une expression de Jacques Loew.

Ils seront les premiers à protester devant ce qu'ils appelleront mon trop de bienveillance; ils savent leur dimension humaine. Ils ne m'empêcheront pas d'admirer leur allant et leur élan, à une heure où ils ont vu leurs rangs quelque peu décimés. Ils constituent, provisoirement, le carré des "résistants" mais s'ils continuent à retrouver, patiemment, les lignes de force de leur vie de consacrés, ils pourraient bien devenir singulièrement contagieux.

Avec raison, ils veulent compter plus que jamais sur la famille authentiquement chrétienne pour la préparation du terreau favorable à l'accueil d'une vocation. Les parents ne sauraient donner cette vocation à leurs enfants, comme ils proposeraient, en insistant, une profession: mais il leur appartient de nourrir, chez eux, le sens du don, de la générosité, de les sensibiliser, par leur exemple et un certain climat familial, à la primauté du spirituel.

Quelqu'un, dans la salle, exprimait des doutes sur l'existence de ces foyers clairs et prégnants, dans notre civilisation matérialiste. Un papa se leva, qui appartenait visiblement aux foyers "nouvelle vague", en effort de spiritualité conjugale: "Attendez-nous, qu'il fit, nous nous en venons; nous aurons, peut-être, des surprises pour vous, dans quelques années...!" Cela sonnait comme une promesse, qui n'était pas précisément illusoire. Qui pourrait penser, après cela, que les horizons sont irrémédiablement fermés? Sous la misère des temps, se perçoivent déjà les impatiences d'un printemps spirituel. Il viendra, pour une part, d'une complicité merveilleuse entre les différentes catégories du "peuple chrétien", qui se remettent à prendre au sérieux, par un nouvel approfondissement, les appels du Christ.

La Presse, 14-9-68.

Quelques-uns des problèmes discutés par les évêques réunis à Winnipeg

En mars 1967, le Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne a mis sur pied un "comité ad hoc" chargé d'étudier la nature et le rôle de la CCC en fonction de son développement considérable et afin de mieux répondre aux besoins urgents de l'Eglise postconciliaire du Canada.

Lorsqu'on établit, il y a vingt-cinq ans, le premier Secrétariat général, le personnel consistait en un Secrétaire général et un secrétaire, tous deux employés à temps partiel. Aujourd'hui, deux Secrétaires généraux et deux adjoints, en charge des secteurs français et anglais, vingt-neuf services, offices et départements, anglais et français, concernés par les tâches et les problèmes les plus vitaux pour l'Eglise canadienne actuelle, constituent une structure vraiment complexe.

Le Décret du Concile "la charge pastorale des évêques" affirme: "Une conférence épiscopale est une assemblée dans laquelle les prélats d'une nation ou d'un territoire exercent conjointement leur charge pastorale... par des formes et des méthodes d'apostolat appropriées aux circonstances présentes".

A la lumière de ce Décret, le Comité épiscopal doit réexaminer la structure actuelle de la CCC, voir jusqu'à quel point chacun des offices ou départements correspond au but proposé, considérer la possibilité d'une réorganisation qui, d'une part, allège le fardeau de l'association des évêques et aussi permette, soit à l'intérieur de la CCC, soit par une organisation parallèle, une plus grande représentativité des forces vives de l'Eglise du Canada. Y aurait-il lieu, par exemple, de créer une sorte de conseil pastoral canadien, composé de laïcs, de prêtres, de religieux, religieuses et d'évêques?

Le président du Comité, Mgr J.-A. Plourde, d'Ottawa, a déjà présenté à ses collègues de la CCC, en avril dernier, un rapport intérimaire. Depuis ce temps, il a procédé à une consultation écrite auprès de tous les évêques du Canada. Il devra, à la lumière des réponses reçues et des études subséquentes, présider un atelier de travail à Winnipeg, puis présenter au vote de l'Assemblée plénière une série de recommandations.

Les membres de ce comité sur la nature et le rôle de la CCC sont: Mgr J.-A. Plourde, Ottawa; Mgr P.F. Pocok, Toronto; Mgr René Audet, Joliette; Mgr G. Emmett Carter, London; Mgr P.-E. Charbonneau, Hull; Mgr G.-M. Coderre, Saint-Jean, Qué.; Mgr F.-A. Marrocco, Peterborough et Mgr W.E. Power, Antigonish, N.S.

Juridiction aux prêtres

Lors de la dernière Assemblée plénière des évêques, une motion fut votée accordant à tout prêtre qui a juridiction de son évêque le pouvoir - ad casum - d'entendre les confessions des pénitents qui le lui demandent, n'importe où et pour tout le Canada.

Un membre propose maintenant d'étudier l'opportunité d'étendre à tous les diocèses du Canada "la juridiction commune des prêtres qui la possèdent déjà dans le diocèse où ils exercent leur ministère." Cette proposition avait déjà été faite en 1965 et rejetée par l'Assemblée).

NOTE: Ad casum: seulement lorsque quelqu'un demande.

Commune: n'importe où, n'importe quand.

Développement et Paix

L'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix a été suscitée et organisée, en octobre 1966, par la CCC; les évêques ont tenu, cependant, à ce qu'elle devienne une organisation indépendante ayant sa propre charte. Deux évêques, cependant, siègent au Conseil d'administration. Les évêques sont intéressés à connaître le bilan de la première année d'activités (auxquelles le plus grand nombre des diocèses a très largement collaboré).

Ci-joint, le texte d'un bilan général adressé aux évêques par le Secrétaire général de l'Organisation, M. Roméo Malone.

"Les résultats de notre première campagne carême de partage sont très encourageants. Le total devrait atteindre 1,2 millions, ce qui démontre la générosité des canadiens. La campagne fut basée sur la liturgie du carême, tout spécialement sur le jeûne et la pénitence pour aider les pauvres du tiers-monde. Deux points sont à souligner: l'excellente collaboration du clergé et le dévouement et l'initiative des laïcs à travers le Canada."

"Nous travaillons présentement à établir la politique d'affectation des fonds afin d'aider les projets qui contribueront le plus au développement. Les membres de ce comité, dont la fonction est d'étudier les projets et de faire les recommandations nécessaires au comité exécutif de Développement et Paix se rencontreront régulièrement. Le budget d'affectation des fonds pour l'année 68-69 sera d'environ $750,000. Les projets reçus s'élèvent à plus de 2 millions."

"Le gouvernement canadien a établi un fonds de 2.5 millions pour aider des projets soumis par des agences canadiennes de développement international. Le gouvernement devrait accepter quelques-uns de nos projets. La politique du gouvernement est de contribuer à un maximum de 50% du coût total du projet."

"Au début de juillet, $15,000 furent envoyés à Caritas Internationalis pour aider les réfugiés Nigéria/Biafra. Nous pourrions envoyer plus car notre budget de secours d'urgence est de $200,000 pour 68-69 mais les problèmes politico-militaires du Nigéria/Biafra empêchent l'envoi régulier de médicaments et vivres. Les Eglises du Canada ont fait pression sur le gouvernement canadien et ce dernier a promis d'augmenter son aide lorsque les conditions politiques le permettront."

"Les contacts déjà établis avec le conseil canadien des Eglises sur la question du développement sont excellents. Nous avons aussi établi d'autres contacts avec le "Primate Fund" de l'Eglise anglicane et d'autres fonds d'autres Eglises.

Est-ce l'argent ou les responsabilités qui nous motivent?

Les psychologues du comportement croient avoir découvert de meilleurs moyens d'améliorer la qualité de notre travail. La première fois que l'on s'interroga sérieusement sur ce sujet, c'était il y a 45 ans. Mais les idées ayant passablement évolué depuis, voyons un peu celles qui ont cours aujourd'hui.

Les augmentations de salaires, primes et autres avantages matériels n'entraînent pas automatiquement un accroissement de productivité. C'est une illusion. Les bénéficiaires s'accorchent à leur emploi sans pour autant améliorer leur rendement ni aimer davantage leur métier. Ce qu'il faut, en fait, c'est chercher à satisfaire certaines aspirations du personnel, par exemple, le goût de la responsabilité et le désir d'une activité constructive. Voilà les motivations qui, à longue échéance, augmentent la valeur et l'efficacité d'un travailleur.

Il convient aussi de renoncer à une organisation excessive qui fractionne le travail en une multitude de tâches dénuées d'intérêt et dans lesquelles les employés n'ont jamais l'occasion d'utiliser leurs véritables capacités. Les spécialistes recommandent d'adapter les tâches aux aptitudes de chacun. Un autre bon moyen est aussi de mettre en pratique ce que l'on appelle "la participation à la gestion" en sollicitant l'avis des subordonnés; ils en viendront ainsi à considérer les intérêts de la maison comme les leurs.

Quant à l'argent, nos psychologues ne nient pas qu'il constitue, jusqu'à un certain point, une motivation importante. Pour eux, cependant, il est indéniable que le rôle de l'argent n'est pas conçu de la même manière par l'employé et par l'employeur. Certains experts considèrent le salaire, les gratifications et autres avantages comme des "mobiles négatifs"; ceux qui en sont privés se sentent lésés, mais ceux qui en bénéficient ne produisent pas nécessairement davantage. En réalité, il faut, pour qu'elles portent leur fruit, que les sommes en jeu représentent, pour celui qui en bénéficie, un acroissement considérable de son revenu.

Pour l'avenir, les spécialistes de la motivation prévoient, dans l'ensemble, des horaires moins rigides, variant selon les besoins de la production. Un assouplissement et une réadaptation dans la classification des emplois et dans l'échelle des salaires, lesquels varieront largement selon la valeur et l'efficacité de chacun. Enfin, l'idéal serait d'obtenir que le travailleur se donne vraiment à sa tâche mû par une impulsion intérieure.

Au sujet du Mexique

Les Jeux Olympiques vont se dérouler, cet automne, dans un pays encore mal connu du grand public: le Mexique. Savez-vous que la population mexicaine est en train de dépasser celle de la France, grâce à une des croissances les plus rapides du monde? Au rythme de 35p. 100 dans la décennie 1950-1960, la population augmente actuellement d'un million et demi de gens tous les deux ans.

On dira que sur un territoire grand comme quatre fois la France cela n'a rien d'inquiétant. Mais plus de la moitié du pays est un désert. Disons que le Mexique, au moins, subvient dans l'ensemble aux besoins de sa population malgré une croissance démographique particulièrement rapide.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 27 septembre
M. Jules Chabot, Marie-Reine
M. Albert Ethier, Edmonton
M. Rhéal Lechasseur, Guy
R.P. Robert Lesmerises, o.m.i., Fort Vermilion
M. Albert Robertson, Falher
M. Jean-Louis Trudeau, Girouxville
M. l'abbé Louis Viel, Grand Centre

SAMEDI, 28 septembre
Dr Maurice Creurer, Edmonton
M. Ernest Guindon, Girouxville
M. Phillip Lamoureux, Edmonton
M. Marcel Montpetit, St-Albert
M. Joseph Nadeau, Bonnyville
M. Vilbon Vachon, Bonnyville

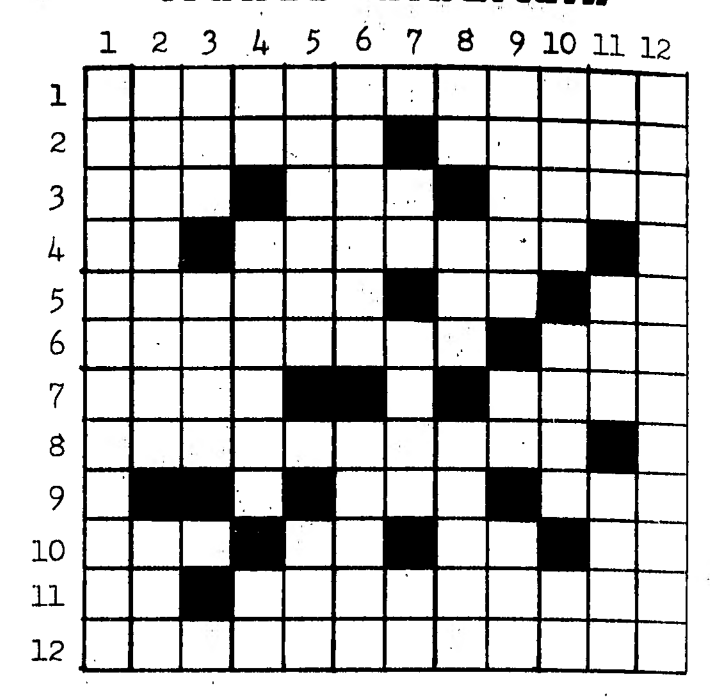
DIMANCHE, 29 septembre
M. Roger Guindon, Falher
R.P. Clément Tourigny, o.m.i., Edmonton

LUNDI, 30 septembre
M. Gérard Bugeaud, Edmonton
M. Paul Gagnon, Guy
Mlle Raymonde Hunerbein, Sherbrooke, P.Q.
M. Léon Joly, St-Paul
M. Oscar Labrie, Edmonton
M. André Roy, Edmonton

MERCREDI, 2 octobre
M. Jean-Marc Cadrin, Edmonton
M. Ilas Dion, Donnelly
M. Frank Durand, Edmonton
M. Edouard Goudreau, Beaumont
M. Roméo Lamothe, Bonnyville
M. l'abbé Albert Noel, St-Vincent
M. Louis Ouellet, Tangente
M. Roger Théroux, Edmonton

JEUDI, 3 octobre
M. Roger Beaudoin, McLennan
M. Gérard Bussière, St-Paul
M. Henri Johnson, Guy
Son Exc. Mgr Philippe Lussier, Ottawa, Ont.
M. Lucien Martel, St-Isidore
M. Gérard Riopel, Picardville
Sr Florence Bourbonnais, f.j., Vimy
Sr Blanche Lepage, f.j., Vimy
Sr Marie Pierre Thomas, f.j., Edmonton

Les Mots croisés du *franco-albertain*



HORIZONTAL
1 - Mode de pollinisation des plantes par l'intermédiaire du vent.
2 - Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger * Appareil inventé par Ader.
3 - Volonté caprice * Petit poème lyrique * Du verbe rendre.
4 - 4, en chiffres romains * Ferais usage.
5 - Porter les choses au-delà de la juste raison * Pron. pers. * Post Scriptum.
6 - Substance lipidique onctueuse, pl. * Autre épellation de Cao.
7 - Viscère double * Fosse où l'on dépose les grains.
8 - Qui a prêté serment.
9 - Fille de Cadmus * Parcourue des yeux.
10 - Qui marque l'étonnement, le doute * Note de musique * Anc. note de musique * Saint.
11 - Fille d'Inachos * Réunir, en parlant surtout argent.
12 - Personne qui bénéficie d'un endossement.

VERTICAL
1 - Description des vaisseaux de l'homme et des animaux.
2 - Chacune des saillies que forment les nerfs sur le dos d'un livre relié, pl. * Agent politique de Louis XV.
3 - Epoque * Du verbe taire.
4 - Numéro * Evacuer son urine * Symb. chim. du cobalt.
5 - Terminées, achevées, fermées * Peigne du tisserand.
6 - Oiseaux voisins des canards * Substances produites par les abeilles.
7 - Term. d'inf. * D'après la Genèse, lieu de délices * Art. simple.
8 - Interj. qui marque la surprise * Planche de bois * Linge noué où l'on a mis quelque substance pour le faire infuser.
9 - Mois de l'année * Trans Canada Airlines.
10 - Attaches * Région supérieure, considéré comme le séjour de la Divinité et des bienheureux * Symb. du titane.
11 - Particule chargée d'électricité * Pieu aiguisé par un bout * Faire usage de quelque chose.
12 - Instrument qui sert à mesurer l'intensité de l'endosmose.

solution à la page 11



Mettant définitivement de côté les styles "Mao" et autres du genre, le couturier anglais Hardy Amies a décidé de revenir aux styles plus conventionnels, avec petite touche "à la moderne". A remarquer le mannequin de droite qui porte un veston croisé avec pantalon s'élargissant vers le bas.

Marie-Reine

Le 14 septembre dernier, M. Marc-Henri Chabot, membre du détachement de la G.R.C. à Montréal depuis deux ans, fils de M. et Mme Jules Chabot de notre paroisse, épousait Mlle Francine Trudeau de Montréal où les époux demeureront.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur au jeune couple.

*****

Meilleurs voeux de succès à M. Jean-Nil Chabot qui poursuit sa 2e année en Education à l'Université de l'Alberta à Edmonton.

*****

Nos ferventes prières et voeux de retour à la santé pour notre curé, le R.P. Huguerre qui a subi une intervention chirurgicale à Edmonton dernièrement.

*****

Mme Hélène Dancause et ses enfants, les familles Dancause et Lafrres désirent remercier tous ceux qui lui ont manifesté des marques de sympathie, soit en assistant aux funérailles, soit en offrant messes, fleurs bouquets spirituels ou de toute autre manière à la suite du décès de M. Médéric Dancause.

VIMY

M. Arthur Roy de Bonnyville était de passage chez M. et Mme Alphonse Bilodeau. Egalement en visite chez ses parents, M. et Mme Albert St-Arnaud, Mme Louise McGuire et ses enfants. Pour sa part, M. Raymond Ringuette du Manitoba rendait visite à ses parents, M. et Mme Henri Ringuette, alors que Mme Philippe Fagnan se rendait visiter sa soeur, Mme I. Ouellette de Reno, au Nevada.

*****

Léo Seguin, Marcel St-Arnaud et Robert Bilodeau ont tous trois participé à la récente clinique de hockey à Edmonton.

*****

Rachel Fagnan a dû être hospitalisée quelques jours au Royal Alexandra d'Edmonton; quant à Mme Simone Provençal, elle dut elle aussi demeurer quelques jours à l'hôpital. Prompt rétablissement à chacun.

*****

M. Lucien Fagnan travaille maintenant à Edmonton; Mlle Marie Blanchette, elle, suit un cours en diététique.

FALHER

Décès de M. Alphonse Garand

Né le 6 avril 1905 à St-Magloire, Comté de Bellechasse, province de Québec, il partit avec sa famille en 1926 pour le Nord de l'Ontario, soit pour Opasatika. En 1929, il s'engagea pour l'Ouest et arriva à Falher en avril de cette même année. Il unit sa destinée à celle de Jeanne Dupuis à St-Joachim d'Edmonton le 25 juillet 1934, puis le jeune couple se dirigea vers Morinville pour deux années après quoi on les revit à Edmonton pour un an. L'Ontario revit son ancien citoyen pour trois ans et en 1940, Alphonse et Jeanne revinrent en Alberta où la famille s'établit sur une bonne ferme au sud de Falher. Alphonse a toujours été connu comme un "bûcheur" et il a maintenu sa bonne réputation jusqu'à la veille de son départ définitif. Le 19 août dernier son coeur fatigué faiblit considérablement et le 21, il nous quittait si subitement... car on ne croyait pas qu'un homme de cette trempe si solide pouvait partir si vite.

Il laisse dans le deuil sa femme Jeanne, 6 fils: Victor, ingénieur pour l'I.T.T. à Puerto Rico; Léo, fermier à Falher; Gérard, représentant pour Forano (division agricole) à Plessisville, Qué.; Jacques, fermier à Falher; Roger et Normand aux études. 3 filles: Dolores, Thérèse (Mme Guy Gosselin, Guy) et Laura encore à l'école. Une soeur Mme Léopold Beaudoin et un frère, Eugène, de Delhi, en Ontario. 4 brues: Bess (Victor); Dolores (Léo); Doris (Gérard) et Lillian (Jacques). 11 petits-enfants: Douglas et Denise (Victor); Gerry, George, Susan et Adèle (Léo); Daniel et Michel (Gérard); Cindy (Jacques); Jocelyne et Nicole (Thérèse).

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



Les années se suivent... et ne se ressemblent pas. Il fut un temps où Terry Sawchuk était considéré comme le meilleur gardien de buts du hockey professionnel; l'on rapporte qu'il perdra probablement le poste de gardien no 1 des Kings de Los Angeles cet automne au jeune Wayne Rutledge.

Quel mets savoure-t-on aujourd'hui, qu'on appréciait déjà il y a 10,000 ans?

"Le boudin, répond le NOUVEAU LAROUSSE GASTRONOMIQUE. Tel que nous le connaissons, il est un des rares apprêts de la cuisine assyrienne qui soient venus jusqu'à nous, semblable, à peu de chose près, à celui que faisaient les charcutiers de la ville de Tyr, qui, dit-on, excellaient dans ce genre de préparation."

Boire peu mais régulièrement peut conduire à l'alcoolisme

HAMILTON - Un médecin américain, le Dr Donald H. Peterson, croit qu'une personne qui boit régulièrement "une couple de bières afin de mieux se porter", devient avec le temps, alcoolique.

Le directeur du département de l'alcoolisme et des drogues à l'hôpital William, du Minnesota, a expliqué aux membres réunis de l'Institut des études sur l'alcoolisme que l'alcool pouvait "soigner" pendant cinq, 10 et même 15 ans, mais que vient un jour où elle n'est plus une solution mais une partie du problème.

Le Dr Peterson a précisé que ce genre de buveur ne souffrira pas nécessairement des symptômes de retrait mais qu'il va devenir tout aussi dépendant de l'alcool.

Il a fait remarquer que l'incidence élevée d'alcoolisme en Amérique du Nord était redevable à la philosophie de boire "à la façon western, c'est-à-dire à celui qui en prendrait le plus avant de crouler sous la table."

Le Dr Peterson est d'avis qu'il appartient aux Canadiens et à leurs voisins du sud de changer ces méthodes de boire et ces théories sur la boisson.

"J'ai confiance en la jeune génération, mais nous leur avons donné un si mauvais exemple".

Chez les femmes

Plus tôt au cours de la rencontre le révérend A.J. MacLacklan, aumônier à l'hôpital Ontario, de Hamilton, avait confié que l'incidence croissant du taux d'alcoolisme chez les femmes était redevable au mécontentement.

M. MacLacklan, également psychologue clinique à l'université McMaster, a expliqué que certaines mères de famille étaient frustrées d'avoir à rester à la maison et élever leurs enfants plutôt que d'aller travailler à l'extérieur.

"Ce n'est pas le nombre d'heures que les mères de famille donnent à leurs enfants qui importe mais la qualité du temps qu'elles passent avec eux".

ST-JOACHIM

Samedi dernier fut célébré en l'église paroissiale le mariage de Mlle Olive Mercier, fille de feu Denis et de Mme Irène Mercier à M. Marcel Doucet, fils de M. et Mme Paul Doucet de notre paroisse. C'est le R.P. Georges Chevrier, o.m.i. curé, qui reçut l'engagement des nouveaux époux; on remarquait au choeur la présence des RR.PP. Mercure et Tardif, tous deux Oblats, amis de la famille. La chorale Les Chantamis, sous la direction de M. Léonard Rousseau, interpréta quelques belles pièces religieuses au cours de la cérémonie. Une réception et une danse suivirent à l'hôtel Bonaventure.

Nos voeux les plus sincères de bonheur et longue vie aux nouveaux époux.

*****

Le R.P. Tourigny est de retour d'un voyage dans l'Est où il a assisté aux funérailles de sa belle-soeur, Mme Oscar Tourigny. Au Père Tourigny, ainsi qu'aux autres membres de sa famille, nos plus sincères sympathies.

*****

Les dames de St-Joachim et des paroisses environnantes qui ont pris part à une retraite fermée en fin de semaine dernière désirent remercier le R.P. Alphonse Gaudet et le directeur de l'Etoile du Nord, le R. P. Daniel Lafrance et tous les autres membres du personnel pour leur chau de hospitalité.

*****

Sont présentement hospitalisés à l'Hôpital Général: M. Alfred Dubord et Soeur Cécilia (Laura Vaugeois). Meilleurs voeux de prompt rétablissement.

*****

Mme J.E. Trudel de Maillardville, C.-B., était de passage parmi nous récemment.

*****

Nous avons appris le décès du frère de Mmes Léda Pétrin et Louis Normandeau, survenu accidentellement le 17 septembre dernier au cours d'une collision routière entre Fort McLeod et Lethbridge. Le défunt, M. Johnny Lagassé de Fort McLeod, était âgé de 78 ans; il était l'époux de Louise Aquin et ancien résident du district de Westlock. Son compagnon, M. Acton de Calgary, a également été tué au cours du même accident.

Nos plus sincères sympathies à tous les membres des familles éprouvées.

CALGARY

Il y a déjà quelque temps eut lieu une réunion des directeurs de la Société St-Jean-Baptiste et l'élection de ses officiers. Les personnes dont les noms suivent furent alors élues: MM. Albert Comeault, président; Gabriel Dufault, vice-président; Denis Rey, secrétaire et Ulric Dandurand, trésorier.

Des changements furent apportés à la gouverne interne des Bingos du lundi soir au Garden. Cette source de revenus, comme on le sait fort bien, a payé notre église paroissiale. Aujourd'hui la société possède un compte en banque fort important et chaque mois y ajoute un profit d'au delà de $2,000.

Récemment, la Société s'est offerte pour défrayer le coût de finition du sous-sol de l'église paroissiale. L'on y a installé un système de haut-parleurs et perfectionné l'acoustique; certains hommes de la paroisse se sont chargés de peinturer les colonnes ainsi que les murs du sous-sol et de l'entrée. Il convient de féliciter M. Ulric Dandurand pour un travail bien fait et conduit à si bonne fin.

Les directeurs de la Société se sont déclarés unanimement d'accord pour une fusion avec le Club Français en vue de former une nouvelle association représentative des Canadiens français de Calgary. Un comité composé d'officiers de plusieurs organisations de la paroisse se réunira afin de résoudre les difficultés existantes.

Il est à espérer qu'un Centre culturel soit le résultat concret de cette fusion.

M. Olson et son milieu

par D.E. Grandpré

L'agriculture canadienne a changé de ministre. Comme les dépêches vous l'ont appris, M. Trudeau a nommé à ce poste M. H. A. Olson qui, pour une raison ignorée de votre chroniqueur, porte le surnom de "Bud". Il succède à M. J. J. Greene, devenu ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, en remplacement de M. Jean-Luc Pépin, nouveau titulaire du prestigieux ministère du Commerce auquel on a jumelé celui de l'Industrie. Le règne de M. Greene, le premier député de l'Est à détenir le portefeuille de l'Agriculture depuis la défaite de Sir Wilfrid Laurier en 1911, aura donc été éphémère.

Changement pour le mieux ou pour le pire? Tout le monde se le demande encore. Et pour cause! Sa nomination ne remonte qu'au 5 juillet. Depuis, les réactions dans les milieux agricoles ont été clairsemées. De même, les déclarations et les conférences de presse du nouveau titulaire. Une, deux ou trois tout au plus et portant sur des généralités surtout.

Et cela s'explique facilement. C'est le contraire qui serait étonnant. La campagne électorale ayant été longue et rude - plus pour M. Olson que pour d'autres - il est naturel qu'un député prenne quelques jours de repos avant de s'atteler pour de bon à sa besogne de ministre. Ajoutez à cela que le nouveau chef d'un ministère ne peut s'amener comme cela avec un programme tout tracé d'avance. Il lui faut étudier son nouveau milieu se familiariser avec le fonctionnement de son nouveau ministère s'entourer de collaborateurs immédiats, faire connaissance avec les hautes fonctionnaires déjà en place. De leur côté, ces derniers sont justifiés d'avoir une idée assez juste de l'attitude et du caractère du nouveau-venu, de ses points forts et faibles, de ses ressemblances ou dissemblances avec son prédécesseur. Ainsi et même à quelques exceptions près, la transition pourra se faire dans l'harmonie et la bonne humeur ou, le cas échéant, avec un minimum d'ennuis et de douleurs. Débuts empreints de sérénité et d'une philosophie de bon aloi qu'il ne faut pas confondre avec l'inertie ou l'inaction.

Parents norvégiens.

La classe agricole a un tel besoin de tous les talents du nouveau ministre et attend tellement de lui que ce dernier serait malvenu de partir sur un mauvais pied. D'autant plus qu'il s'agit d'une transition délicate! M. Olson entre dans une nouvelle sphère d'activité en toute innocence, exempt de tout péché ministériel. Il serait bien gauche de tout bousculer au départ et de commencer sa carrière par une série de péchés mortels, faute d'une prudence élémentaire. Bien plus, il est encore tout jeune, pour ne pas dire un bébé, dans les cadres du parti au pouvoir. Ce n'est pas là un obstacle insurmontable, mais ce peut être un autre motif de prudence. Il y a un an encore il était membre du Crédit social.

Même si nous connaissons déjà quelques idées maîtresses de la politique que le nouveau ministre de l'Agriculture entend suivre, contentons-nous pour l'instant de résumer quelques points saillants de l'homme, de ses antécédents ainsi que de son milieu physique et moral.

Né de parents d'ascendance norvégienne M. Olson est par profession cultivateur, éleveur et marchand. On l'a déjà écrit, il est propriétaire d'une ferme de quelque 4,000 acres à Iddesleigh, localité à une soixantaine de milles au nord de Médecine Hat (Alberta). Il a aussi été président d'une firme agricole à Medecine Hat, avec succursale à Lethbridge... Entreprise qu'il a mise sur pied, et à laquelle il a consacré la plus grande partie de son temps, durant les congé politique que lui ont donné ses électeurs pendant les quatre ans du règne Diefenbaker, de 1958 à 1962.

Député à 31 ans.

Agé aujourd'hui de 42 ans, il fut élu pour la première fois au Parlement en 1957 comme député du Crédit social. C'est dire qu'il a commencé pour de bon sa carrière politique à l'âge de 31 ans. Son comté de Medecine Hat le réélisait, toujours comme membre du Crédit social en 1962, 1963 et 1965; et pour la première fois comme libéral en 1968. Sa seule défaite coïncida avec le balayage du régime Diefenbaker en 1958.

Son assiduité en Chambre et son esprit de travail lui ont mérité l'estime et les éloges non seulement des collègues de son parti, mais aussi de ses adversaires politiques. M. P. Nowlan, député conservateur progressiste d'Annapolis (N.-E.) a dit de lui qu'il était "l'un des cinq meilleurs parlementaires à la Chambre des communes". Pour sa part, M. Douglas Fisher, ex-député néodémocrate défait le 25 juin dernier, classait M. Olson parmi "les cinq représentants les plus efficaces de la députation au Parlement". De son côté, M. Trudeau affirmait qu'il s'était appliqué à confier chacun de ses ministères au titulaire qu'il avait jugé le plus compétent dans les circonstances.

Sa circonscription

Dire que M. Olson est député d'un comté riche ne serait pas conforme à la réalité. Partiellement entourée de collines de sable, la petite ville de Medecine Hat est située dans un milieu quasi désertique. Vous n'avez qu'à vous installer à l'hôtel par un soir un peu venteux pour vous en rendre compte. Les mousquetaires vous protègent des maringouins, mais non des poussières et particules de sable.

Sur la frontière sud de la Saskatchewan à l'est, Medecine Hat compte à sa périphérie quelques horticulteurs, d'origine japonaise pour un bon nombre. Le bras sud de la rivière Saskatchewan leur permet d'irriguer leurs cultures à l'aide d'un système de pompage. En direction du sud, quelques rares townships et terres cultivables pour ceux qui font preuve d'ingéniosité. Immédiatement au nord, d'immenses champs plutôt accidentés où pousse la "laine des Prairies". Les uns appartiennent à des particuliers; les autres à la Couronne. Quelques troupeaux de bovins en tirent leur subsistance à raison d'une tête par 30 ou 50 acres.

S'il vous prend fantaisie de vous engager sur la route en direction de l'Ouest, vous n'avez pas à parcourir une très longue distance avant d'avoir l'impression bien nette que vous entrez dans un véritable paradis terrestre. Contraste aussi absolu que surprenant! C'est que vous entrez dans la région irriguée de Taber où se partiquent des cultures très diverses, dont les légumes frais et à conserverie; les meilleures plantes fourragères, spécialement la luzerne qui sert à l'engraissement et à la finition des bovins à viande; les plus grandes étendues de betteraves à sucre au pays. Demain, et même déjà, le maïs y a fait son apparition et sera une source nouvelle de richesses dont profitera, à l'autre extrémité, la petite ville de Lethbridge qu'on a baptisée la "capitale de l'irrigation."

Une chose que notre nouveau ministre sait depuis toujours c'est qu'il habite une région où "l'eau fait des miracles". Et ce n'est pas la seule au pays!

La Terre de chez nous 14-8-68



Lui-même producteur de céréales de longue date, le ministre de l'Agriculture M. H.A. Olson examine d'un oeil exercé une nouvelle variété de blé cultivée sur une parcelle expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada.

L'énergie nécessaire aux moissonneuses-batteuses

SWIFT CURRENT - La quantité nécessaire à la quantité d'énergie pour la traction et celle que nécessite le battage sont les facteurs qui décident du nombre de chevaux-vapeur de la moissonneuse-batteuse qu'on doit acheter. C'est l'opinion de M. E.E. Dodds, ingénieur spécialisé en équipement de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Swift Current.

Le chercheur signale que, dans la plupart des cas, la traction et le battage prennent normalement de 65 à 75 p. 100 des chevaux-vapeur produits par le moteur, le reste pouvant servir de réserve en cas de besoins inattendus d'énergie.

La topographie et la nature du sol déterminent les exigences d'énergie pour la traction. Cependant, il est plus complexe de déterminer les exigences pour le battage et pour séparer les céréales de la paille, puisque les besoins en énergie peuvent différer selon la variété de céréale récoltée, le type de batteur utilisé et la quantité de paille qui passe dans la machine par unité de temps.

Des études faites à la Station de Swift Current ont démontré qu'il faut 20 p. 100 plus d'énergie pour battre le blé Chinook à tige pleine qu'il en faut pour battre le Canthatch à tige creuse, ce qui, selon M. Dodds, veut dire que le Chinook doit être récolté à une vitesse moindre que le Canthatch.

Ces études font aussi ressortir certains autres faits:

--le type de batteur à dents rigides exige moins d'énergie, avec les deux variétés de blé, que le type de batteur à battes;

--le rythme d'alimentation de la batteuse en céréales et en paille (quantité par minute) produit le plus d'influence directe sur la consommation d'énergie qui augmente rapidement en acroissant le rythme d'alimentation;

--le battage avec la moissonneuse-batteuse exige plus d'éne gie que celui du blé en andain massé par la machine, ce qui e plique le surplus d'énergie ex par le rabatteur et la barre de co pe comparativement au dispos de la ramasseuse.

Selon M. Dodds, il existe u limite d'alimentation pour cha moissonneuse-batteuse, au d de laquelle l'efficacité de fon tionnement diminue.

Les essais faits à Swift Cu rent démontrent la possibil d'estimer le maximum de ch vaux-vapeur requis pour une moi sonneuse-batteuse automotri (environ 65 p. 100 de l'éner disponible du moteur) en utilis les chiffres de base suivants: 3. ch.-v. par pied de récolteuse; 1.3 ch.-v. par pouce de large du batteur; ou encore 13 ch. par 100 livres de céréales et paille passant dans la machine chaque minute. Ainsi, une moi sonneuse-batteuse automotric ayant un batteur de 30 pouc pourra battre et séparer une r colte de blé de 20 boisseaux l' cre au rythme de 120 boisseau ramassant un andain de 12 pie à raison de quatre milles à l'he re. L'énergie requise sera 39 ch.-v. et le moteur de la moi sonneuse-batteuse devra fourn un maximum de 60 ch.-v.

Une grosse moissonneuse-ba teuse, par exemple avec batte de 48 pouces, pourra prendre pieds d'andain à raison de 3.2 mi les à l'heure, ou 30 pieds à la v tesse de 2.4 milles à l'heur exécutant ce travail au rythme 200 boisseaux ou de 10 acres l'heure. L'énergie requise se de 63 ch.-v., et le moteur de moissonneuse-batteuse devra tre capable de produire 100 ch v. afin d'assurer une réser convenable pour les excès d'al mentation imprévus ou pour l'e cédent d'énergie de traction pou vant être nécessaire en terra accidenté ou mou.



Dans les Prairies les blés mûrs attendent que vienne la moissonneuse... pour peu que cessent les jours de pluie et revienne le soleil. L'excellente récolte de cette année ne fera qu'augmenter les maux de tête du gouvernement, les stocks étant déjà très considérables. Quant au fermier, l'on se demande quel sera son sort...

A 15 ans, elle détient déjà un record mondial

Angela Coughlan, la brillante nageuse de Burlington, Ont., âgée de 15 ans, qui détient depuis le mois de juillet le record mondial pour la nage libre de 1,650 verges, n'aime pas beaucoup être interviewée.

Elle est tellement modeste que ses camarades de classe ont mis près d'un an à découvrir qu'ils avaient parmi eux une championne.

"Ils ont dû lire mon nom dans les journaux", dit Angela.

Lorsqu'Angela a fait une tournée de sept semaines en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, avec d'autres nageurs canadiens, il y a quelques mois, son professeur a affiché sur le tableau de la classe les différentes étapes du voyage.

Angela, qui mesure cinq pieds 5 pouces et pèse 120 livres, pourrait facilement passer, dans la rue, pour une adolescente comme les autres, avec ses cheveux blond foncé et son sourire timide.

Il suffit cependant de jeter un regard sur les muscles puissants de ses épaules et de son dos pour deviner que cette fille est une athlète.

Dur entraînement

Chaque jour, Angela parcourt 140 milles et nage six ou sept milles. Elle ne fait pratiquement rien d'autre. Ses parents et son entraîneur Nick Thierry disent qu'elle est absolument consacrée à son art.

Lorsqu'elle n'avait que deux ans et demi, Angela a failli se noyer. Son père, Gerry Coughlan, nageait dans un lac lorsque la petite sauta à l'eau, plongea dans un trou et disparut. Son père plongea aussitôt et la sauva.

"Elle n'a jamais eu peur de l'eau, c'est pourquoi je lui ai appris à nager", dit M. Coughlan.

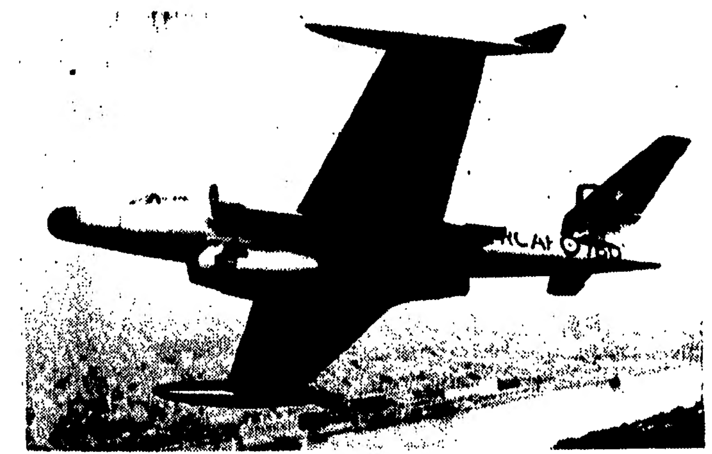
Angela raconte qu'elle a commencé à s'intéresser à la natation de compétition il y a environ quatre ans, alors qu'elle fréquentait un camp de vacances. Sur l'avis de ses moniteurs, elle commença alors à s'entraîner, d'abord à Hamilton puis avec M. Thierry, à Toronto.

Maintenant, Angela et sa mère se lèvent tous les matins, à 5 h. 30 et se rendent en automobile à Toronto où la jeune fille se soumet à 1-1/2 heure d'entraînement, après quoi elle retourne à Burlington pour manger et faire une sieste.

Le soir, son père et sa mère l'accompagnent à Toronto, où elle s'entraîne de nouveau de 5h.30 à 6h. en prévision des épreuves des Olympiques canadiennes, à Winnipeg, du 14 au 18 août.

Au cours de ces trois heures d'entraînement, Angela peut parcourir à la nage jusqu'à 10,000 ou 12,000 verges - six ou sept milles.

Depuis quelques mois, M. Thierry a l'impression qu'Angela peut briser le record mondial de 18:49.3 pour la nage libre, sur 1,650 verges, établi par Kathy Wainright, d'Australie, en mars 1967.



United Aircraft poursuit présentement les essais d'une puissante turbine double flux destinée aux appareils civils et militaires de huit à douze passagers, capables de vitesses de 400 à 500 m.p.h. L'engin est accroché au fuselage d'un CF-100 au cours des épreuves.

VIENT DE PARAITRE

"L'Attente de la Nouvelle Terre"

"Tel est le titre d'un extraordinaire petit livre écrit et édité tout récemment par l'abbé Maurice Gareau, prêtre-prédicateur... En quoi peut-il être intéressant d'aller au ciel? Qu'est-ce que le ciel? Où est le ciel?... Que deviendra la matière de notre corps? Que deviendront notre planète et tout le cosmos?... L'abbé Gareau répond à ces questions en termes révélateurs" (L'Echo d'Amos).

"J'ai trouvé ce volume d'une sérieuse profondeur théologique, dénotant une connaissance de la Sainte-Ecriture, des Décrets du Concile et des discours du Saint-Père, qu'on trouve rarement dans les récents écrits" (Lettre accompagnant l'Imprimatur).

"Dans ce deuxième volume de la collection Nouvel Accent, l'Auteur de Volontairement Optimiste nous parle du ciel, qu'il nous présente sous un éclairage vraiment nouveau" (Revue de l'Oratoire St-Joseph, Montréal).

"J'ai eu l'occasion de lire et surtout de relire votre deuxième volume, non moins agréable que votre premier. Tout ce que je puis vous dire, cher ami, c'est le sérieux monnayage que vous faites de la doctrine chrétienne, dans ses replis moins connus et pourtant si riches de valeurs spirituelles" (Lettre accompagnant la présentation dans les fiches bibliographiques de Fides).

"Prêtre-prédicateur, ancien curé qui a laissé le ministère paroissial pour élargir son champ d'apostotal, l'Auteur présente une doctrine très belle, profonde, dans une grande simplicité d'expression, sans être aucunement banale.

Chaque volume se vend $1.50 à l'Oratoire St-Joseph de Montréal.

Appel du Pape à l'obéissance des fidèles

ESSEN - Le pape Paul VI demande l'obéissance totale de tous les fidèles, dans un message envoyé au congrès des catholiques allemands qui se tenait à Essen.

L'appel du Saint-Père adressé à tous les évêques, prêtres et croyants qui ont assisté au congrès catholique, précise que le thème choisi, "Au milieu du monde", constitue une profession de foi de la fidélité envers la mission de l'Eglise et du représentant de Jésus-Christ sur terre.

Certains voudraient bien, poursuit le message pontifical, que chacun ait la permission de faire et de croire ce qu'il veut et l'on a tendance à oublier que seul se met entièrement au service de la vérité celui qui se soumet aux règles de l'Eglise.

Paul VI, commentant ensuite l'encyclique "Humanae Vitae", explique qu'elle reflète une pensée sérieuse mais paternelle sur le problème de la vie humaine, du mariage et de l'amour. Cette parole, souligne-t-il, a été acceptée et approuvée par une très grande majorité de chrétiens.

Auparavant les participants au forum sur le mariage du congrès d'Essen avaient estimé qu'une révision fondamentale de l'encyclique était absolument nécessaire. Ils avaient affirmé, en majorité, qu'ils ne pourraient pas obéir au Pape sur la question de la prévention des naissances.

• TRIBUNE LIBRE •

Une lectrice relève des erreurs...

Monsieur le Rédacteur,

C'est toujours avec intérêt que je lis "Du haut de ma tour". Mais au numéro du 4 septembre, j'ai ouvert de grands yeux. Pensez donc! Louis XIV et Marie Stuart!!! De fait, le roi Louis XIV vécut de 1462 à 1515 et Marie Stuart de 1542 à 1587. On se demande donc comment ils auraient pu conclure des traités!

Au temps de Marie, les Ecossais étaient en grande partie sous l'influence de Jonh Knox et il est fort peu probable qu'un souverain catholique pût les avoir désirés comme sujets.

Il y a quelque temps, vous avez dit que la Suisse refusait aux femmes le droit de vote. Ce n'est pas tout à fait exact. Le suffrage féminin ne dépend pas du fédéral. Chaque canton fait à sa guise sous ce chapitre. Plusieurs cantons ont déjà donné le droit de vote aux femmes, entre autres Genève où des dames siègent même au Grand Conseil.

Comme ce sont les hommes qui votent et que beaucoup d'entre eux tiennent mordicus à leur privilège de voteur, on peut comprendre pourquoi le suffrage féminin n'a pas encore été accepté dans tous les cantons.

Une lectrice

Le Père Legault... dehors!

Monsieur le Rédacteur,

Nous aimons bien le nouveau journal, MAIS regrettons que vous y ayez les réflexions ou commentaires du Père Emile Legault. Il est non seulement dans l'erreur dans ses vues sur "Humanae Vitae" mais aussi dans plusieurs autres sujets discutés à la radio ou à la télévision. En particulier, les conseils qu'il donne sont souvent immoraux, très pernicieux et ne peuvent que causer la perte de la foi aux tièdes, incroyants, etc. Heureusement, il y a encore bien des prêtres très spirituels qui enseignent en conformité avec l'Eglise catholique.

Avis urgent, cher monsieur, - plus de Père Legault sur le Franco-albertain - et remplacez au mieux ou... rien du tout! C'est bien triste à dire!

Il y a aussi l'Horoscope. C'est plutôt païen et même condamné comme superstition. Tâchez de trouver autre chose pour remplir cet espace.

Sincèrement,

R.E.S.

Il faut jouer au plus fin quand on va à la chasse aux antiquités!

EDMONTON - Rien ne vaut l'expérience, quand il s'agit d'antiquités, dit Mme Robert Laing, d'Edmonton.

"Il est presque impossible de donner un conseil définitif sur ce qu'il faut ou ne faut pas acheter", a-t-elle déclaré au cours d'une entrevue. "Ce n'est qu'avec l'expérience que l'on finit par connaître le vrai bois de rose, par exemple."

Mais elle donne quelques indications essentielles:

-Garder l'oeil ouvert.

-La première chose à examiner, c'est le dessous des objets, afin de tâcher d'y découvrir une marque de commerce quelconque, ou un signe indiquant l'âge de ces objets.

-Prendre son temps et regarder d'autres personnes acheter.

-Ne jamais offrir plus que ce qu'on s'était fixé comme prix, avant la vente à l'encan.

Deviner le degré d'habilité de l'antiquaire

Un autre aspect du jeu, psychologique celui-là, c'est d'apprendre à deviner le degré d'habileté du commerçant, ajoute-t-elle.

"Je me souviens qu'une amie voulait m'emmener en Saskatchewan, pour y acheter de la porcelaine.

"C'était une merveilleuse idée, mais si nous étions arrivées là directement, l'antiquaire aurait deviné qu'il possédait quelque chose d'assez intéressant pour justifier ce déplacement d'une centaine de milles.

"La seule façon d'obtenir cette porcelaine à un prix raisonnable aurait été de lui laisser supposer que nous étions de la région."

Les commerçants d'antiquités apprennent vite où sont les endroits où ils peuvent obtenir les meilleurs prix.

"Les antiquaires d'Edmonton découvrent très vite que les meilleurs prix sont obtenus à Calgary. Alors ils vendent leurs choses ordinaires pour gagner leur vie, mais gardent leurs meilleures occasions pour les antiquaires importants de Calgary."

Selon Mme Laing, l'Alberta n'est pas un très bon endroit pour découvrir des antiquités, mais on peut encore trouver de belles choses en Saskatchewan. Certains antiquaires se rendent dans cette province, et d'autres importent des antiquités d'Angleterre et d'Europe.

"Evidemment, il est très facile de faire des erreurs. Mais si vous aimez vraiment ce que vous achetez, il n'est pas tellement important que vous n'ayez pas acheté ce que vous croyiez."



Mme Robert Laing d'Edmonton examine ici une patère antique.

Toujours plus vite, toujours plus haut

Actuellement, toutes les cinq secondes, un avion décolle ou atterrit sur notre planète. Pourtant, l'histoire de l'aviation n'a pas soixante-dix ans. Elle commença en 1905, quinze ans après le premier bond de la "Chauve-souris" de Clément Ader, lorsque Wilbur Wright accomplit un vol de 39 kl en 38 minutes, aux commandes d'un avion équipé d'un moteur à explosion. En 1909, Louis Blériot traversait la Manche, et, en 1913, Roland Garros franchissait la Méditerranée.

En 1919, la première aviation marchande utilisa les nombreux perfectionnements, gains de puissance et qualités manoeuvrières, que les aviations françaises et allemandes avaient acquis au cours des quatre années de guerre. On vit, en 1927, le premier vol au-dessus de l'Atlantique, réalisé par l'Américain Lindbergh. En 1930, les Français Mermoz, Gimié et Dabry effectuèrent, de France en Amérique du Sud, sur un Latécoère-28, la première grande liaison aérienne. Huit ans plus tard, l'Américain Howard Hughes boucla le tour de la terre, de New York à New York en trois jours et dix-neuf heures.

Dès 1940, mais au cours de la Seconde Guerre mondiale, on allait dépasser les plus fulgurantes vitesses: les chasseurs à hélice, des premiers Curtiss américains et Dewoitine 520 français aux derniers Messerschmitt allemands et Spitfire anglais, passèrent de 400 à plus de 800 kilomètres à l'heure.

Aujourd'hui, grâce à la propulsion par réaction, l'avion atteint une vitesse deux fois supérieure à celle du son. Ces performances extraordinaires sont obtenues par des turboréacteurs. Un turboréacteur comprend essentiellement une turbine à aubes, un compresseur et une tuyère. La turbine accélère l'aspiration de l'air tout en entraînant le compresseur, à l'intérieur duquel l'air est comprimé. Cet air est finalement rejeté par la tuyère avec une force telle qu'elle provoque une poussée d'une extrême puissance.

Vers le décollage vertical.

Les vitesses atteintes par les avions nécessitent aujourd'hui, au décollage et à l'attérrissage, des pistes de plus en plus longues. Aussi, depuis plusieurs années, des ingénieurs se sont-ils mis au travail pour tenter de réaliser un type d'avion qui pourrait quitter la terre en vol vertical; puis voler comme un avion classique lorsqu'il aurait pris de la hauteur.

L'hélicoptère a naturellement retenu leur attention. En effet, cet appareil est capable de monter et de descendre à la verticale et, de plus, il peut rester suspendu dans l'air, comme immobile. Vers 1500 déjà, Léonard De Vinci avait imaginé un tel engin, mais ce n'est qu'en 1863 qu'un Français, Poton d'Amécourt, eut l'idée de construire un modèle réduit d'hélicoptère actionné à la vapeur, qui ne put voler, puis de modèles mus par un mouvement d'horlogerie, qui réussirent à tenir l'air. Mais ces réalisations n'intéressèrent guère le monde scientifique.

En 1907, deux Français, Louis et Jacques Breguet, mirent au point un gyroplane à quatre rotors, dans lequel ils volèrent. Des difficultés techniques provoquèrent l'arrêt de leurs travaux.

C'est en Amérique, au cours de la Seconde Guerre mondiale, qu'un inventeur, Igor Sikorsky, construisit véritablement le premier hélicoptère. Une petite hélice, montée sur le côté gauche du fuselage, près de la queue, permettait de s'opposer à la poussée des rotors. En 1941, cet appareil tint l'air, presque immobile, pendant une heure et demie. Et à la fin de la guerre, le modèle S 4 construit par cet inventeur rendit d'immenses services.

Sans doute, à cause de sa forme, l'hélicoptère ne pourra jamais rivaliser de vitesse avec l'avion. Mais si la puissance qui lui est nécessaire pour décoller verticalement pouvait être utilisée pour propulser horizontalement, il en irait tout autrement. C'est dans cette voie que travaillent de nombreux chercheurs. Ils ont nommé les avions à décollage vertical des VTOL ou Verdol (Vertical Take Off and Landing), et ils cherchent à obtenir à la fois les avantages de l'hélicoptère et les hautes performances de l'avion.

(Extrait de Histoire de Tout)

Club LaSalle

Notre première réunion de la saison avait lieu dimanche dernier dans notre salle paroissiale. Ce fut un franc succès.

Un beau groupe - une quarantaine - de jeunes très enthousiasmes y participaient.

Après un mot de bienvenue de la Présidente, Mlle Suzanne Desjardins, qui profita de cette occasion pour remercier M. Gérald Nys, Président sortant de charge, pour son dévouement et Mgr le curé pour son encouragement, l'on procéda à une série variée d'activités qui occupa les jeunes pendant plus de deux heures. Un goûter fut servi à la fin de la soirée.

Avant de se quitter l'on décida que la prochaine réunion aurait lieu, dimanche le 6 octobre et consistera en une soirée de "Roller Skating".

Nous invitons tous les jeunes de la paroisse qui fréquentent les grades 10, 11 et 12 de venir se joindre à ce beau groupe.

Que chacun fasse sa part et nous aurons une saison qui sera un véritable succès.



La saison de football est loin d'être terminée et il est difficile de prévoir quelles seront les deux finalistes dans la joute pour la Coupe Grey. Dans l'Est, Hamilton ne cesse de décevoir ses partisans alors que Toronto s'avère une équipe de plus en plus menaçante. Dans l'Ouest, plusieurs avaient prédit que Calgary ne ferait qu'une bouchée de ses adversaires... et pourtant les Roughriders de la Saskatchewan ne cèdent pas un pouce de terrain (comme le fait d'ailleurs voir notre photo à l'occasion d'une joute contre les Argonauts). Pour tous les amateurs de football (même ceux d'Edmonton!) c'est une saison exceptionnelle et excitante.

Les pierres précieuses

Depuis les temps les plus reculés, les hommes ont considéré certaines pierres rares comme leurs biens les plus précieux. Les pierres les plus dispendieuses sont les diamants, les émeraudes, les rubis et les saphirs.

Les diamants sont les plus durs de toutes les pierres. Un diamant peut couper ou rayer n'importe quoi, et seul un diamant peut couper un autre diamant. La plupart d'entre eux proviennent d'Afrique du Sud, mais on en trouve un peu partout dans le monde. Il y a des mines de diamants aux Indes, en Amérique du Sud et aux Etats-Unis.

Le plus gros diamant jamais découvert, le "cullinan", fut trouvé par un fermier d'Afrique du Sud. Celui-ci avait aperçu un caillou très brillant qui sortait du sol. Ce caillou était gros comme le poing. Il fut taillé et fait maintenant partie des bijoux de la couronne d'Angleterre.

Les émeraudes, lorsqu'elles sont grosses et sans aucun défaut, valent encore plus cher que les diamants. Elles proviennent, pour la plupart, de l'Equateur, du Pérou, de la Colombie et d'Amérique du Sud. Les vraies émeraudes sont d'un vert profond.

Les plus beaux rubis viennent de Birmanie. Les plus précieux sont appelés les "sang de pigeon", car depuis longtemps le critère de perfection pour un rubis est de ressembler le plus possible à une goutte de sang d'un pigeon fraîchement égorgé.

On trouve des saphirs de toutes teintes et de toutes nuances, mais les plus précieux sont ceux qui ressemblent à des bleuets, et qui scintillent d'une lumière interne en forme d'étoile: ce sont les saphirs étoilés.

Les plus communes des pierres précieuses.

En dehors de ces pierres d'un très grand prix, il y a un certain nombre de très jolies pierres, moins précieuses, que l'on peut trouver en se promenant:

L'aigue-marine, une jolie pierre d'un bleu-vert, est généralement en chassée dans les corniches rocheuses.

L'améthyste, une ravissante pierre mauve, est généralement touvée sous forme de grappes de petis cristaux.

L'agate (de la famille du quartz) a des anneaux concentriques de différentes couleurs. Taillée et polie, l'agate fait de très jolis bijoux.

Il arrive que quelqu'un ait la chance de trouver un cristal de quartz translucide comportant une cavité interne où une goutte d'eau est emprisonnée. Cette goutte est là depuis la naissance du cristal, et y restera à tout jamais, puisqu'elle ne peut s'évaporer.

Le grenat est une pierre assez commune qui est le plus souvent de couleur brune, mais les grenats les plus appréciés sont d'un rouge limpide ou bien vert émeraude.

L'aventurine est un cristal de quartz transparent dans lequel sont imbriqués de petits grains de mica. Ces grains donnent l'impression que l'intérieur de l'aventurine envoie des gerbes d'étincelles.

(Extrait de l'Encyclopédie des Jeunes)

PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

1.	MON PETIT SOLDAT	France Gall
2.	SIFFLER SUR LA COLLINE	Joe Dassin
3.	VIENS CHANGER MA VIE	Renée Martel
4.	LAISSE-MOI	Bruce
5.	JE VEUX VIVRE	César et les Romains
6.	OXFORD TOWN	Hugues Aufrey
7.	QUAND ON REVIENT	Mireille Mathieu
8.	DIS-LUI QUE J'EN REVE	Johnny Hallyday
9.	CAUCHEMAR PSYCHOMOTEUR	Hugues Aufrey
10.	LA LICORNE	Les Compagnons

CHANSON de la semaine

Mon petit soldat

Interprète: France Gall

Mon petit soldat est mort
Il jouait du tambour
Mon petit soldat est mort
Il me parlait d'amour
Il jouait à l'amour, à la guerre
Il rêvait d'une fleur à son képi
Mais il n'a pas écouté mes prières
Et j'ai pleuré quand il est parti

Mon petit soldat est mort
Il jouait du tambour
Mon petit soldat est mort
Et je l'aimais d'amour
Il jouait à l'amour, à la guerre

Mais il parlait de la mort en riant
Il est tombé tout près de la rivière
Où l'on jouait quand nous étions enfants

Il jouait à l'amour, à la guerre
Et je l'entends encore toutes les nuits
Il vient flâner le long de la rivière
Et m'embrasser quand je suis endormie
Mon petit soldat est mort
Il jouait du tambour
Mon petit soldat est mort
Je l'aimerai toujours.

Chez le docteur

Le patient: "Dites-moi, docteur, cette opération peut-elle se faire sans danger?"

—Ça, mon ami, avez-vous un compte en banque?

Qu'on fasse l'autopsie!

On juge une femme pour tentative d'empoisonnement sur son mari.

—Alors, Monsieur, dit le juge, vous assurez que votre femme vous a fait absorber de l'arsenic?

—Oui, monsieur le juge!

—C'est un mensonge, crie la mégère.

—Je vous jure que c'est vrai, monsieur le juge! réplique le pauvre mari rescapé.

Et l'épouse avance alors un dernier argument:

—Eh bien, que l'on fasse l'autopsie... On verra bien!

Flairetout...

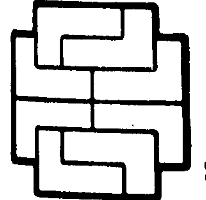
Les ombres allongées des personnages sur la photo indiquent que celle-ci a été prise soit au début de la matinée ou vers le soir, mais pas à midi.

Les 8 erreurs...

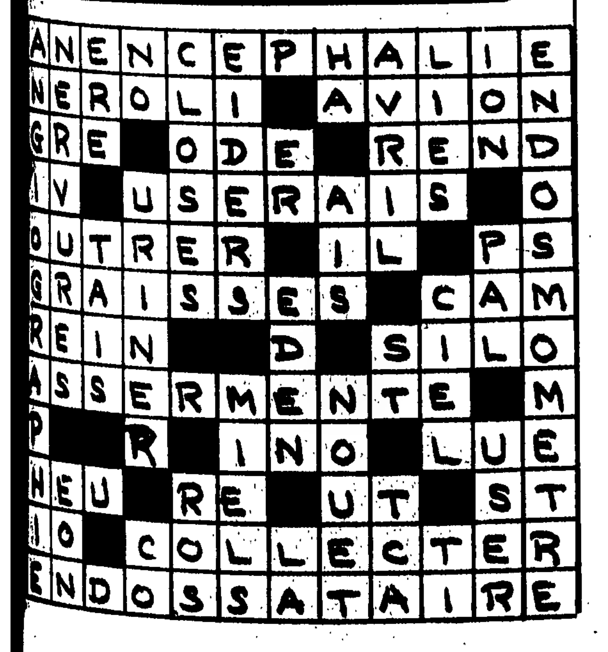
1. la porte est plus étroite.
2. la bouche de l'homme dans le miroir.
3. l'appui de la planche est différent.
4. la poignée du couvercle de la casserole est plus haute.
5. une cuillère de plus au mur.
6. la position du bouton gauche.
7. l'épaulette du tablier manque.
8. le bol sur la table a disparu.

Casse-tête

En commençant par les lignes déjà tracées dans ce morceau de tissu, essayez de le découper en huit morceaux identiques...



SOLUTION:



A	N	E	N	C	E	P	H	A	L	I	E
N	E	R	O	L	I	■	A	V	I	O	N
G	R	E	■	O	D	E	■	R	E	N	D
I	V	■	U	S	E	R	A	I	S	■	O
O	U	T	R	E	R	■	I	L	■	P	S
G	R	A	I	S	S	E	S	■	C	A	M
R	E	I	N	■	■	D	■	S	I	L	O
A	S	S	E	R	M	E	N	T	E	■	M
P	■	■	R	■	I	N	O	■	L	U	E
H	E	U	■	R	E	■	U	T	■	S	T
I	O	■	C	O	L	L	E	C	T	E	R
E	N	D	O	S	S	A	T	A	I	R	E

PILOTE TEMPETE

LES CHEVAUX EFFRAYÉS GALOPANT VENTRE À TERRE, TIRENT LA DILIGENCE, DÉSORMAIS SANS CONTRÔLE, LE LONG DES BERGES DE LA RIVIÈRE.

TANDIS QUE SINH CHEVAUCHE EN AVANT AFIN DE TROUVER UN ENDROIT PROPICE POUR L'ARRÊTER, ATH S'APPROCHE DE LA DILIGENCE ZIGZAGANTE.

VENEZ, MADEMOISELLE! JE VOUS PRENDRAI SUR MON CHEVAL!

QUI ÊTES-VOUS? JE NE VOUS AI JAMAIS VU AVANT! ENLEVEZ D'ABORD CE MASQUE!

ATH N'A PAS L'OCCASION DE RÉPONDRE CAR SOUDAIN L'UNE DES ROUES SE DÉTACHE...

2578





















Très belle photographie rapprochée d'une feuille qui tombe... et nous rappelle que l'automne est officiellement parmi nous. Le sud de la province a déjà connu sa première chute de neige, puisqu'il en est tombé un pouce aux limites de Calgary et quatre pouces dans les Rocheuses.

Télégramme de l'A.C.F.C.S. au Premier ministre Trudeau

Voici copie d'un télégramme adressé au Premier Ministre Pierre E. Trudeau, le 12 septembre 1968, par Roger A. Lalonde, président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan.

Honorable Pierre E. Trudeau,
Premier Ministre du Canada,
Chambre des Communes,
OTTAWA, Ontario.

Les canadiens de langue française de la Saskatchewan expriment, par le canal de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, leur compréhension des conditions dans lesquelles se débattent les parents et commissions scolaires de St-Léonard. Nous partageons l'anxiété du groupe anglophone pour l'avoir expérimentée nous-mêmes depuis la fondation de notre Association, en 1912. Ces développements de l'affaire de St-Léonard sont peut-être le contrecoup fâcheux du traitement qui a été infligé aux minorités francophones, partout au Canada, depuis la Confédération. Le "leadership" démontré par l'Ontario et par d'autres provinces en vue de corriger cette situation est cependant plus encourageant.

En Saskatchewan, le français pouvait être utilisé comme langue d'enseignement dans les écoles primaires jusqu'en 1918, date à laquelle il ne fut plus autorisé qu'en première année scolaire seulement. En 1929, l'enseign ment de la langue française ell même ne fut plus autorisé q raison d'une heure par jour, l'anglais devint la seule lang d'enseignement. Cette situati resta sans changements jusq la récente législation qui prév l'ouverture d'écoles bilingue Toutefois, la reconnaissance d droits linguistiques sur le pl provincial ne permet la jouissa ce de ces droits au niveau loc que lorsque les commissions sc laires acceptent de les reconna tre.

Très peu de commissions sc laires ont choisi de le faire ju qu'à présent.

L'incidence de la marche à O tawa des parents de Montréal s le problème qu'ils ont soulevé d être de rechercher une solution portée nationale à cette affaire juridiction provinciale.

Nous croyons que toute intrusi ou rappel à l'ordre du fédéral da une affaire de ce genre doit êt de caractère général et s'appl quer à tous les groupes qui, au C nada, ont à se plaindre d'inéga tés en matière d'éducation, d'injustices scolaires, comme les désigne souvent. Elles doive s'appliquer d'une façon d'auta plus marquée envers les group qui, tels ceux de l'Ouest Canadie ont été assujettis aux plus dépl rables conditions durant une p riode qui s'étend maintenant trois générations.

Notre Association croit dans droit des minorités francophon ou anglophones de faire instrui leurs enfants dans l'une ou l'aut des deux langues officielles, dans l'une et l'autre de celles-c Nous respectons aussi le droit la majorité à vouloir donner préférence, à certains niveaux d' ducation, à la langue de la maj rité, pour autant qu'un tel dro soit adéquatement justifié par d facteurs culturels, économiqu et historiques.

Le gouvernement fédéral exe ce une influence éducative par truchement de ses réseaux de r dio et de télévision, ceux-ci fon tionnant depuis longtemps au se vice des minorités anglophones Québec, grâce aux impôts de to les contribuables.

La responsabilité du fédéral ce qui touche la langue des gro pes minoritaires doit maintena s'exercer d'une façon semblab au bénéfice des minorités franc phones, en Saskatchewan et a leurs au Canada. Ce genre "leadership" incitera les dive responsables de l'Education Québec à continuer d'assurer u justice inégalée, à ses propre minorités.

Roger A. Lalonde, Préside

Pour que les piétons soient plus visibles

De grands organismes féminins lancent, en collaboration avec le Conseil canadien de la sécurité, une campagne nationale destinée à améliorer la visibilité nocturne des piétons et des cyclistes.

Des sections de la Ligue des femmes catholiques, du Conseil national des femmes et des Instituts féminins fédérés du Canada vont tenir des démonstrations d'objets réflectorisants destinés à rendre les gens plus visibles aux automobilistes.

Parmi ces objets, il y aura surtout les plaquettes pendillantes pour piétons, c'est-à-dire de petites plaquettes qu'on peut porter dans sa poche et faire pendiller à son côté quand on marche dans une rue la nuit.

Les plaquettes, dont les surfaces sont réflectorisantes, luisent sous les phares d'auto et sont visibles à l'automobiliste même lorsque le porteur ne l'est pas.

Les plaquettes sont particulièrement importantes pour les gens âgés et les enfants sur la fin de l'automne et en hiver lorsque les jours sont courts et que beaucoup de ces personnes sont dans les rues après la tombée de la nuit. Les plaquettes seront offertes en vente par les organismes féminins qui tiennent les démonstrations.

La population canadienne

La population canadienne était de 20,772,000 âmes au 1er juillet, soit 1.6 pour cent de plus qu'il y a 12 mois, rapporte le Bureau fédéral de la Statistique.

Au 1er juillet 1967, la population était de 20,441,000 après une augmentation de 1.9 pour cent au cours de l'année précédente.

La hausse de la population s'est manifestée dans toutes les provinces. C'est l'Ontario qui détient le record du gain, avec 154,000 âmes de plus pour un total de 7,321,000.

Le BFS a donné pour chaque province les chiffres suivants. Les statistiques pour 1967 sont entre parenthèses:

Terre-Neuve 508,000 (501,000); Ile du Prince-Edouard 110,000 (109,000); Nouvelle-Ecosse 760,000 (755,000); Nouveau-Brunswick 625,000 (621,000); Québec 5,930,000 (5,873,000); Saskatchewan 961,000 (958,000); Alberta 1,529,000 (1,493,000); Colombie-Britannique 2,010,000 (1,952,000); Yukon 15,000 (15,000); Territoires du Nord-Ouest 31,000 (29,000).

Pour son olympiade le Mexique a su triompher de tout

Il est rarement arrivé, dans l'histoire des Jeux Olympiques, qu'un pays organisateur ait eu à surmonter des problèmes aussi complexes que ceux auxquels le Mexique a eu à faire face.

Le plus sérieux fut la menace de boycott lancée par 32 pays africains et le bloc communiste, en protestation contre la réadmission de la République sud-africaine (interdite en 1963 à cause de discrimination raciale.)

Toutes ces menaces ne manquèrent pas d'éveiller de grandes craintes au Mexique. En particulier l'éventualité d'un retrait des Soviétiques, qui avaient remporté 96 médailles aux Jeux de Tokyo en 1964, contre 90 à l'équipe américaine, pouvait être un coup sérieux. De la même façon, le retrait éventuel de ses athlètes noirs américains, pour protester contre leur "exploitation", risquait de beaucoup affaiblir la délégation U.S.A., voire d'altérer considérablement la physionomie même des Jeux.

C'est pourquoi le Comité international olympique dut se résoudre à contrecoeur à rouvrir le dossier sud-africain. A la suite de plusieurs réunions, le bureau exécutif, unanime, déclara que "le climat international rendait la participation de l'Afrique du Sud aux Jeux Olympiques très inopportune". Et c'est ainsi que deux mois après avoir été réadmise, la République sud-africaine se trouva de nouveau en quarantaine. L'URSS et les 32 Etats africains applaudirent. Ailleurs on s'alarma.

Puis, les organisateurs mexicains durent faire face à une autre controverse: celle des effets de l'altitude, ou de la raréfaction de l'air, sur les athlètes. (Mexico se trouve à 7,415 pieds d'altitude.) La question fut étudiée par des experts de plusieurs pays et l'unanimité reflétée par leurs conclusions avait de quoi rassurer; pour peu que les athlètes se soient entraînés pendant un mois à haute altitude, ils ne couraient aucun risque en compétition.

Les menaces et les inquiétudes écartées, le Comité olympique mexicain, disposant d'une équipe de plus de 2,000 personnes, put enfin se consacrer exclusivement à la préparation des Jeux, dont l'ouverture officielle est fixée au 12 octobre prochain. Au total, le Mexique dépensera environ $100 millions, dont il tire le meilleur parti. Bref, malgré les problèmes et les ennuis, le Mexique entier veut offrir à ses visiteurs son plus séduisant visage, pour que les XIXe Jeux Olympiques soient une image fidèle de l'esprit et des qualités de son peuple.

A L'HEURE DES JEUNES

Le monde est en perpétuelle maturation. A tous les niveaux de la société, on assiste à des transformations affectant les concepts séculaires de famille, d'éducation, de travail ou de loisirs. Les jeunes, plus que quiconque, semble-t-il, sont impliqués dans cette évolution. N'ayant pas encore un véritable passé personnel, en quête d'un avenir imprécis, ils cherchent à s'arc-bouter dans un présent solidement ancré sur des valeurs permanentes qui sauraient résister aux assauts du temps.

Comme tout mouvement d'éducation qui agit sur des jeunes, le guidisme est directement engagé dans la situation et il doit se soumettre aux essentielles remises en question. Enfin, quatre ans après la structuration du guidisme catholique canadien-français en association nationale, le mouvement guide est assez vigoureux pour s'interroger avec lucidité sur sa raison d'être et son mode d'incarnation dans un monde en pleine évolution.

La méthode scoute proposée par Baden-Powell au début du siècle vaut-elle toujours pour 1966? Les techniques utilisées pour véhiculer l'esprit guide sont-elles pédagogiques, féminines et actuelles? Plus de 500 jeunes adultes ont étudié ces questions et ont tenté d'y trouver des réponses objectives. Grâce à une généreuse subvention de la Commission du Centenaire, l'Association a pu structurer des rencontres permettant à toutes les guides de dix-sept à vingt-cinq ans de participer de façon active et engagée à la réalisation du renouveau qu'on sentait nécessaire au sein du mouvement.

Des réunions tenues dans dix-huit diocèses permirent aux jeunes de répondre aux questions élaborées par une travailleuse sociale, de repenser leur guidisme et de déléguer quelques représentantes à l'une des quatre rencontres régionales tenues à Ottawa, Montréal, Edmonton et Bathurst. C'était la première fois dans l'histoire du guidisme canadien-français que de telles assises avaient lieu sur un plan régional. Ainsi, les guides des Provinces de l'Ouest purent échanger pendant trois jours sur la méthode et la spiritualité guides, de même que la formation des chefs.

Enfin, une rencontre nationale tenue au lac McGregor les 22, 23, 24 mai groupa 23 jeunes adultes représentant quatre provinces. Les participantes ont approfondi la méthode guide et les principes d'éducation proposés par B.P. Elles ont soumis au Bureau national des guides du secteur français une cinquantaine de projets et de recommandations visant surtout à améliorer la formation des chefs et à adapter les techniques d'expression des Jeannettes et des Guides aux méthodes actives présentement en vigueur. A l'unanimité, les déléguées ont réaffirmé leur confiance dans la méthode de guide telle que conçue par B. P., basée sur la vie d'équipe et le sens de l'honneur.

Les autorités ont reçu les suggestions des jeunes adultes et déjà des commissions d'étude sont formées pour approfondir ces propositions et voir à leur réalisation, s'il y a lieu. Lors de ces rencontres prévues à l'intérieur d'un programme pour célébrer les Fêtes du Centenaire, les jeunes ont pu découvrir la fraternité guide élargie aux dimensions du pays et approfondir le sens de leur engagement.

Toute ces réalisations et ces nombreux projets témoignent, tout compte fait, de la vitalité du guidisme canadien-français et de sa présence au monde, qui se veut de plus en plus incarnée. En fondant le scoutisme sur la vie d'équipe, B.P. avait eu une intuition géniale qui se vérifie de plus en plus aujourd'hui. Cet avant-gardisme de leur fondateur, les guides veulent le transposer dans la recherche et l'utilisation de nouvelles méthodes actives d'éducation. Selon leur devise, elles doivent être prêtes à assumer leur rôle dans la société et à former des citoyennes engagées.



Les 10 commandements des époux parfaits

L'EPOUX PARFAIT

1- Il n'a pas besoin d'être un Adonis ou un Apollon, l'homme de nos rêves. Tant qu'il est assez plaisant à l'oeil et que les gens ne nous regardent pas comme un numéro de cirque ambulant, c'est tout ce que nous désirons.

2- Point ne lui est besoin non plus d'être un brillant esprit. Rien de plus fastidieux en effet que d'avoir affaire à un bel esprit qui ne cause que de choses profondes ou nous étourdit tous les jours de principes philosophiques.

3- Si nous ne lui demandons pas d'être beau nous exigeons tout au moins qu'il soit soigné de sa personne. Il doit avoir aussi un minimum d'ordre et qu'il nous soit possible de nous retrouver dans son bureau sans avoir besoin des secours d'un guide spécialisé.

4- L'humeur égale est très importante sans pour cela avoir affaire à un homme totalement dépourvu d'esprit crititque.

5- On l'autorise volontiers à se croire le centre de l'univers. Il doit cependant apprendre à contrôler son indignation si de temps à autre il nous arrive de l'oublier et de perdre pour un instant la hiérarchie des valeurs.

6- Il peut, il va sans dire, lire le journal le premier, mais penser que nous aussi savons lire et que les potins en particulier nous intéressent. Nous avons besoin de cette intoxication pour alimenter les conversations entre voisines.

7- Le mari ne doit pas se croire obligé de faire l'éloge de notre beauté de longues heures. Mais il doit s'abstenir de bâiller à la fin d'une soirée en disant: "Dieu, que j'ai hâte de me mettre au lit!" Et non plus se retourner chaque fois que passe une jolie fille sous ses yeux. Ce qui est très peu flatteur... pour nous!

8- Il ne doit jamais, au grand jamais, laisser passer sous silence nos anniversaires: de naissance, de fiançailles, de mariages et plusieurs autres. En ces occasions nous adorons recevoir des fleurs.

9- Il doit toujours nous laisser préséance, sauf la nuit lorsqu'il faut descendre au rez-de-chaussée se rendre compte de quelque bruit insolite.

10- Le mari idéal ne se lasse jamais des déclarations d'amour. Il doit savoir qu'une femme a besoin de s'entendre dire souvent qu'on l'aime.

L'EPOUSE PARFAITE

1- Si elle est très belle, c'est formidable. Mais la situation est plus délectable si elle est simplement gentille. Ses attributs physiques doivent être répartis de telle façon que chaque fois que nous portons les regards sur elle, nous sommes désarmés.

2- Il n'est pas important qu'elle connaisse toute l'encyclopédie par coeur. Même si elle est plus versée que nous sur certains sujets, elle doit toujours nous laisser sous l'impression que nous en savons plus qu'elle.

3- Elle peut tout à sa guise régler la bonne tenue de maison. Pour cela nous lui laissons carte blanche. Cependant elle ne doit pas être sévère dans ses règlements au point qu'elle fasse une crise de nerfs chaque fois qu'un désordre relatif règne.

4- Le ménage du printemps ne doit pas être pour elle un mythe ou une obligation. Elle ne doit pas céder non plus à la tentation de changer le désordre charmant de notre vivoir en l'atmosphère impeccable d'une maison de pension pour gens chics.

5- Elle doit prendre au sérieux nos déclaration de fatigue et ne jamais s'écrier: "Allons, voilà que tu te laisses aller à présent?" Mais plutôt dire d'une voix compatissante: "Pauvre chéri, comme tu parais fatigué aujourd'hui! "Et alors... petit déjeuner au lit!

6- Elle se doit de lire tous les livres achetés les jours de paie et être en mesure de dire au moment propice: "Mon chéri, tu devrais lire ce livre, il traite de ceci ou de cela." Et surtout garder bouche cousue quand durant une soirée avec des amis nous discutons de ce livre en connaissance de cause! alors que nous n'y avons même pas touché.

7- Elle doit éviter, lorsque nous dînons en ville de demander: "Est-ce que nous pouvons nous permettre cette folie?"

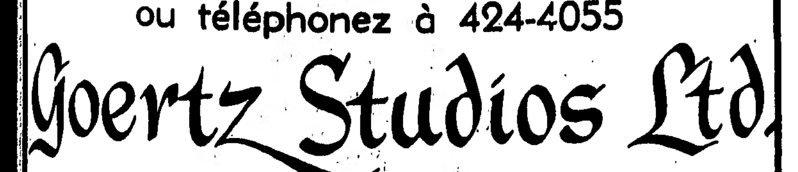
8- Nous avons nos goûts en ce qui concerne les cravates. Notre femme ne doit jamais dire: "Est-ce possible, chéri, que tu aies de tels goûts?"

9- Après le départ des invités elle doit s'exclamer avec un enthousiasme sans faille: "Ca me paraît toujours nouveau chéri de t'entendre chaque fois raconter les mêmes anecdotes. Tu es un narrateur tellement extraordinaire."

10- Et quand nous sommes au lit et que la lumière est éteinte elle doit à tout prix éviter de s'écrier soudain: "Mon Dieu, j'ai justement oublié de sortir les ordures ménagères!"



Les 264 hôtesses de CP Air ont récemment retiré leur uniforme bleu pour le remplacer par un nouveau de couleur turquoise. Le nouvel uniforme est composé d'une robe (dont l'ourlet est à deux pouces du genou) munie d'une veste et accompagnée d'un manteau et un chapeau à visière. Le turquoise de l'ensemble est rehaussé par le port d'accessoires noirs: sac à main en maroquin, chaussures de veau à talon et bouts carrés. L'été, les gants sont blancs; l'hiver, les hôtesses chausseront des bottes cosaques noires et porteront des gants de cuir noir.





La cigarette, le cancer du poumon, l'emphysème, les ulcères

Les médecins canadiens acceptent maintenant qu'il y a un rapport direct entre l'usage de la cigarette et le cancer du poumon nous informe l'Association Médicale Canadienne. Il y a deux catégories de preuves:

1. Les dérivés du goudron de houille peuvent causer le cancer chez les animaux de laboratoire. Ce fait est facile à démontrer et il est amplement documenté; et la fumée de la cigarette renferme des dérivés du goudron.

2. Il a été démontré statistiquement que le taux de cancer du poumon parmi la polulation est plus élevé chez les gros fumeurs que chez les non fumeurs.

Peut-être encore plus important que le rapport entre l'usage de la cigarette et le cancer du poumon est le rapport entre l'usage de la cigarette et la santé en général.

Plusieurs études impliquent la cigarette dans bien d'autres affections, entre autres la maladie des coronaires, la maladie des artères en général, les douleurs dans les jambes, les troubles digestifs, les ulcères d'estomac, et les troubles respiratoires tels que l'emphysème et la bronchite.

Le gros fumeur qui, par suite d'un accident ou d'une maladie, doit être anesthésié, est considéré un plus grand risque chirurgical que le non fumeur. Le fumeur courra probablement un plus grand danger pendant qu'il est endormi, et le cours post-opératoire est plus mouvementé.

En résumé, l'A.M.C. rapporte qu'aujourd'hui les médecins sont d'avis que l'usage de la cigarette constitue nettement un risque pour la santé.



Bien qu'ils soient peu dans les nouvelles ces temps-ci, les astronautes américains continuent fébrilement leurs préparatifs en vue du lancement d'Apollo 7 vers la Lune vers la fin de l'année. Walter Schirra (ci-dessus) sera accompagné au cours de cette nouvelle mission par Donn Eisele et Walter Cunningham.

Enceintes, pieds-nus et dans la cuisine

FREDERICTON - La commission d'enquête sur le statut de la femme a entrevu un secteur de la société canadienne où les femmes demeurent enceintes, pieds-nus et dans la cuisine.

"Nous souffrons dans une société qui consigne les femmes au rôle de mère de famille et de ménagère," a déclaré soeur Corinne Gallant, de Moncton, brossant le tableau de l'existence "primitive" des femmes francophones au Nouveau-Brunswick.

"Nous sommes des personnes de deuxième classe vivant parmi un groupe minoritaire dépourvu antant du côté culturel qu'économique."

Soeur Gallant et trois jeunes mères de familles de la région de Moncton ont demandé qu'on oublie les vieux préjudices qui limitent la femme au rôle de porteuse d'enfants et de nourrice et de ne lui laisser autre chose à faire que de commérer lorsqu'elle a terminé son travail.

Leur vibrant appel se base sur un sondage, publié par le quotidien L'Evangéline, de Moncton, qui a reçu l'appui de 241 femmes francophones, dont plus de la moitié voulaient un meilleur sort dans le mariage.

Soeur Gallant a fait remarquer que le sondage révélait que les femmes francophones, particulièrement dans les villages au Nouveau-Brunswick, possédaient généralement trois ou quatre années scolaires de plus que les hommes qui comment à travailler très jeunes.

"Les femmes devraient en principe former la classe dominante, a-t-elle ajouté, mais ce n'est pas le cas. Les jeunes filles semblent s'attendre à épouser un homme d'un niveau d'éducation inférieur et accepter des mythologies primitives qui les font passer aux yeux de ces hommes pour de simples ménagères.

"D'un autre côté, les femmes qui travaillent à l'extérieur sont victimes de discrimination étant moins bien rémunérés que les hommes ayant une éducation inférieure," a expliqué soeur Gallant.

Protestation

Ces remarques ont soulevé l'indignation de Jeanne Lapointe, une des sept commissaires effectuant une tournée de 10 jours dans les Maritimes et qui a demandé pourquoi les femmes francophones au Nouveau-Brunswick "ne s'unissaient pas pour demander leur liberté."

Cette question a provoqué un rire de la part de Françoise Cadieux, de Moncton, qui a expliqué: "Nous avons dû emprunter la secrétaire d'un mari pour taper notre mémoire et demander du papier à un autre, pour le rédiger.

"Vous voyez que nous ne possédons pas les ressources ou le savoir-faire pour nous émanciper."

Plus tard, au cours de l'assemblée qui a attiré 350 femmes et neuf hommes, les membres de la commission ont appris que l'automatisation éliminera plus de travailleurs du côté féminin que masculin.

Gladys McGivery, qui a présenté un mémoire de la part de l'Association économique du Nouveau-Brunswick, a précisé que les femmes occupaient 60 pour cent des emplois dans les bureaux et qu'elles seraient les plus touchées par l'automatisation.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de leur contenu seront reçues au bureau du Directeur des Services financiers et administratifs, Région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta jusqu'à 11:30 a. m. (H.N.R.) le 10 octobre 1968 pour le "CONTRAT DE NETTOYAGE A L'EDIFICE SAM LIVINGSTON, ANGLE DE LA 4e RUE ET DE LA 12e AVENUE S. O. A CALGARY, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère des Travaux Publics à: 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta et 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue s.-e., Calgary, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Directeur des Services ficanciers et administratifs.

ED-494

qu'en pensez-vous?

Donnons-leur une chance

L'ère est aux jeunes. Depuis plus de dix ans, ils nous donnent l'impression de prendre une place de plus en plus grande dans l'orientation des différentes politiques. On les voit partout. Et ils ne craignent pas d'aller jusqu'à la violence pour faire prévaloir leurs idées.

Il faut bien avouer que leurs intentions ne sont pas toujours très pures, du moins pas davantage que les nôtres! Il faut dire aussi qu'il est plus facile de réclamer une justice sociale plus équitable lorsqu'aucun intérêt financier personnel n'est vraiment en jeu. Et enfin, pour un certain nombre, ces intrusions dans la po litique locale, nationale ou inter nationale constituent le meilleu antidote à la monotonie des cour académiques.

Le "divertissement" et la pa resse sont les deux planches d salut d'une civilisation trop intel lectualisée, automatisée par sur croît, et qui s'ennuie. Et no grands gars et filles n'y font pa défaut. D'aucuns pourraient dir qu'il y a même abus. Mais, com me disait un de mes anciens col lègues, il ne faut pas exiger tro d'efforts de la part des jeune aux études: ils ne touchent ma lheureusement pas encore le sa laire familial minimum...

Ce qui vexe un peu beaucou les aînés, c'est le manque de con sidération des jeunes à leur é gard, et leur naïveté à croir qu'ils sont en train de tout décou vrir, et de tout inventer. Avouon que cette réaction candide a ét un peu notre lot à nous, les moin jeunes, "dans notre temps". Mai il ne serait pas faux de croire qu nous réclamions un peu moins l fameux "dialogue" trop souven unilatéral...

Il n'en demeure pas moins qu les chefs de demain seront néces sairement les hommes et les fem mes qui sont aujourd'hui dans l vingtaine. Et comme nous, ils au ront mûri. Et il se peut qu'ils se ront plus en mesure que nous d comprendre la relève d'alors D'aucuns même vont jusqu'à dir que ces adultes de demain seron moins mous à l'égard des adoles cents que nous l'aurons été à leu endroit. Et ils prouveront alor que nous sommes aujourd'hui en core plus naïfs qu'eux de leur ac corder les concessions les plu invraisemblables, par crainte d représailles de leur part.

Il faudrait sans doute que nous cessions de les considérer comm un fléau public, et que nous sachions reconnaître les valeurs positives qui se cachent derrièr leurs revendications tapageuses Donnons-leur la chance de préparer leur avenir, qui leur appartient bien plus qu'à nous, les presque "has been"...

André

Des planches en... épis de maïs!

Un nouveau matériau de construction qui serait aussi solide et aussi léger que le contreplaqué sera bientôt fabriqué aux Etats-Unis à base de... maïs.

Les Américains, on le sait, sont très friands de maïs, et d'énormes quantités de cette céréale sont mises en conserve chaque année. Mais que faire des déchets de cette industrie, c'est-à-dire des épis de maïs qui restent après l'égrenage? Un groupe de chercheurs travaillant sous la direction du professeur Turgot Demirel, à l'Université d'Etat de l'Iowa, aurait trouvé une solution à ce problème: en ajoutant aux épis réduits en pâte un autre déchet industriel provenant de la fabrication du papier, et en soumettant le mélange à un traitement chimique et thermique, ils ont obtenu un matériau synthétique qui peut être travaillé comme le bois et, qui plus est, à l'avantage d'être ininflammable et de résister aux intempéries. Le prix de revient de ce matériau à grande échelle devrait permettre d'en réduire ultérieurement le prix.

(Digeste Eclair)

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Bon climat pour les activités indépendantes, mais ne mêlez pas les sentiments aux affaires. Ne vous laissez pas assombrir par des problèmes insolubles actuellement.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Ne brusquez pas les évènements et adaptez-vous au mieux à ce qui se présentera. Ne vous heurtez pas à ceux de vos proches qui ont des idées très arrêtées.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
De passagères difficultés pourraient mettre en jeu votre prestige professionnel. La sincérité s'impose si vous voulez protéger vos affections.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Attention aux étourderies. Soignez votre organisation de travail. Une invitation pourrait amener un voyage, faire naître une amitié.

LION du 23 juillet au 23 août
Réagissez contre toute tendance à surestimer les difficultés créées par vos opposants. Un problème conjugal risque de peser sur votre humeur.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Petits écueils à contourner avec diplomatie. Vous saurez guider les autres et favoriser leurs projets.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Semaine propice à la solution d'un litige et à la mise en valeur de vos droits. Gains favorisés. La vie extérieure pourrait vous offrir plus d'attrait que le foyer.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Tenez-vous en à l'essentiel et ne vous perdez pas dans les détails. Bonne évolution d'une amitié intéressante.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Très bonnes inspirations pour les artistes et les créateurs. Ambiance confuse. Ne vous laissez pas impressionner par un entourage nerveux.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Une attitude réaliste triomphera des oppositions extérieures. Des concessions intelligentes préserveront une entente sans léser vos intérêts.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Peu de bonne volonté autour de vous, mais bon travail personnel. Chance si vous savez organiser vos heures de détente.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Très bonne semaine pour mettre votre prestige professionnel en valeur. Ne cherchez pas à imposer des vues trop personnelles. Composez avec l'entourage.

CARTES D'AFFAIRES

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11







Notre petit Jacques a neuf balles et 4 boîtes. Maintenant, il veut absolument avoir trois balles dans chaque boîte, mais il ne sait pas comment s'en tirer. Pouvez-vous l'aider à résoudre ce problème?

SOLUTION: Jacques devra mettre trois balles dans chacune des trois petites boîtes et mettre l'une de celles-ci dans la boîte qui est plus grande que les autres!

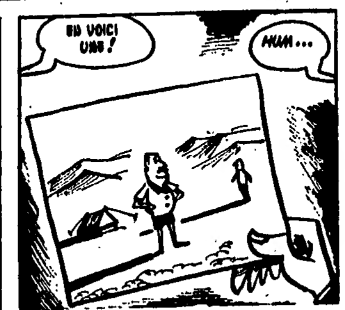
INSPECTEUR FLAIRETOUT



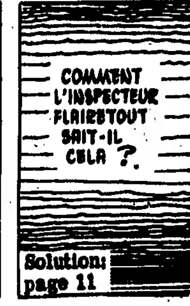












Solution: page 11

Trois astronautes Apollo autour de la lune

WASHINGTON - La NASA envisage sérieusement de faire graviter trois astronautes Apollo en décembre autour de la lune. Les pilotes du vol Apollo-8 - si l'agence spatiale leur donne le feu vert le mois prochain - mettront une soixantaine d'heures à se rendre du voisinage de la terre à celui de la lune. Ils frôleront cet astre à une distance de soixante milles à la vitesse de 3,600 milles à l'heure. Mais l'agence spatiale ne précise pas si cet équipage commandé par Frank Borman se contentera d'une fraction d'orbite autour de la lune ou s'il effectuera plusieurs révolutions autour de celle-ci avant de mettre le cap sur la terre.

En toute occurrence, aucune décision n'a été encore prise au sujet du profil de la mission Apollo-8, souligne la NASA. Celui-ci sera dans la plus large mesure déterminé par le déroulement du vol précédent Apollo-7. Prévu pour commencer le 11 octobre, ce cap d'envol du programme Apollo durera de dix à onze jours. Avec Walter Schirra, Walter Cunningham et Don Eisele aux commandes, Apollo-7 sera surtout un vol de familiarisation avec la nouvelle cabine triplace. Celle-ci a subi d'importantes modifications à la suite de l'accident qui, en janvier 1967 au cap Kennedy, a coûté la vie à trois astronautes. Mais l'essai au sol effectué avec succès à ce centre spatial par le même équipage la semaine dernière confirme que les préparatifs du premier vol humain américain dans l'espace depuis le 15 novembre 1966, sont en excellente voie.

Si la NASA décide de faire graviter Apollo-8 autour de la lune, ce vol suivra dans ses grandes lignes celui des premiers conquérants américains de cet astre, moins évidemment le débarquement proprement dit sur le satellite naturel de la terre.

Comme pour le voyage américain "Hommes sur la lune" les trois étages de la Saturne-5, géante porteuse de l'habitacle, serviront à inscrire celui-ci sur une orbite terrestre. Une seconde impulsion du troisième palier - trois heures après le lancement au cap - fera atteindre à la cabine la vitesse de libération de l'attraction terrestre, direction lune. Interviendront ensuite les manoeuvres de correction de trajectoire, la capsule triplace n'étant toutefois pas accompagnée dans Apollo-8 du "module d'excursion lunaire": ce véhicule ne sera en effet au point qu'au début de 1969. C'est à son bord que deux membres de l'équipage devront plus tard tenter de se poser sur la lune, puis d'en repartir en direction de la capsule dans laquelle leur camarade tournera autour de l'astre, sur orbite, en les attendant.

L'équilibre, secret des bons mariages

Depuis longtemps, les spécialistes en orientation conjugale pensent que le secret du bonheur pourrait bien résider uniquement dans la capacité des époux d'équilibrer la somme de satisfactions morales dont chacun d'eux a besoin avec ce que l'autre peut donner, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest d'août intitulé "Le subtil équilibre qui fait les bons mariages". C'est en somme une sorte d'échange dans lequel l'offre doit être autant que possible égale à la demande.

Les gens mariés qui ont des difficultés dans leur ménage tendent généralement à croire qu'elles procèdent d'une cause unique. Ils incriminent les beaux-parents, une infidélité de l'un ou de l'a[...] les chamailleries continuel[...] ne incompatibilité physique, [...] rive qu'ils aient raison, mais [...] rare. Et aujourd'hui, il est [...] mis d'affirmer que toutes [...] causes supposées sont plus [...] bablement des signaux d'al[...] révélant un désordre plus gr[...] la rupture de l'équilibre co[...] gal.

Tôt ou tard, un événement [...] terminant - perte de situa[...] naissance d'un enfant, mal[...] arrivée au foyer d'un paren[...] gé - provoque le déclic, et le c[...] flit caché éclate au grand [...] Pour celui des époux qui s'y [...] tendait le moins, c'est un cou[...] tonnerre dans un ciel serein. [...] l'autre, ce peut être l'heureuse [...] casion de chercher un remède [...] situation.

Le couple est alors à la cro[...] des chemins. Ou bien il va tro[...] un compromis, ou bien les [...] vont se calmer d'elles-même[...] attendant un nouvel éclat, ou [...] la situation va s'aggraver, [...] époux s'engageront dans une [...] funeste. La boisson, l'adultère [...] le repliement total de chacun [...] lui-même viendront encore cr[...] ser le fossé.

Peu de gens sont capables, [...] aide extérieure, de discerner [...] eux le déroulement de ce proc[...] sus. C'est ce qui explique p[...] être qu'un couple sur quatre [...] tende, pour consulter un cons[...] ler, que la séparation soit acco[...] plie et la rupture presque con[...] mée. Et cependant, il suffit [...] tout petit reste de patience et [...] mour pour que l'intervention [...] conseiller avisé puisse être bé[...] fique.

Il est évidemment des ménages où les conflits sont trop prof[...] ou trop anciens pour qu'on pu[...] y porter remède, mais dans [...] plupart des cas, les éléments [...] cessaires subsistent. On ment[...] ne, en terminant, quelques sug[...] tions puisées dans le fonds d'[...] périence des conseillers famili[...] et dont tous les couples peuvent [...] rer profit pour discerner les [...] ces de déséquilibre conjugal [...] prévenir les catastrophes.

En bref, quand un couple a tr[...] vé son équilibre, il ne peut e[...] rer le garder que par des a[...] ments constants.

Le palais d'Hérode découvert en Jordanie

Le palais du roi Hérode vient d'être découvert à une cinquantaine de milles environ au sud d'Amman par une expédition archéologique américano-jordanienne. Les fouilles ont révélé les grandes lignes de l'architecture du palais; elles furent effectuées au sommet d'une colline proche de l'ancienne cité, prise par les Romains en l'an 72: "Machaerus".

L'ouvrage d'Henri-Paul Eydoux, A LA RECHERCHE DES MONDES PERDUS (Larousse éd.), nous rappelle que le roi Hérode vivait constamment dans la crainte. Maniaque de la persécution, il mourra même au bord de la folie, dans la hantise des fantômes de tous ceux qu'il avait fait massacrer. Alors, il songea à s'aménager un refuge dans un site à peu près inaccessible.

Mais, avec Hérode, un repaire d'aigle devenait un palais. Les grands monuments étaient, en effet, une de ses faiblesses - ou une de ses grandeurs. Il a été un des bâtisseurs les plus entreprenants de l'histoire. C'est ainsi qu'il reconstruisit le Temple de Jérusalem et fit élever, à ses abords, un palais forteresse: l'Antonia. D'autres forteresses furent bâties sur son ordre, parmi lesquelles cette "Machéronte", dans la région d'Amman, où saint Jean-Baptiste devait être décapité.